

Carte électorale: l'Estrie réclame le statu quo

B 1

Pelletier: la MRC commence à coûter cher à Sherbrooke

A 3

Québec néglige les foyers d'accueil

— Fernand Grenier

A 5



la tribune

77e ANNÉE
No 238

SHERBROOKE, JEUDI 27 NOVEMBRE 1986

Samedi-dimanche: 75 cents - semaine: 45 cents
Livraison à domicile: \$2.50 par semaine.

D'ici 5 ans, recommande un rapport remis à Côté

390 millions \$ à investir dans le réseau routier

par Lia LÉVESQUE
QUÉBEC (PC) — Le ministre des Transports n'a guère le choix. Il doit injecter 390 millions \$ d'ici cinq ans dans le réseau routier du Québec. S'il attend encore, il devra investir encore plus massivement.

C'est l'avertissement qu'a lancé hier en conférence de presse le député libéral de Pontiac, M. Robert Middlemiss, auteur d'un rapport sur l'état du réseau routier québécois. M. Middlemiss avait été mandaté par le ministre des Transports Marc-Yvan Côté pour lui soumettre ses recommandations.

C'est finalement un rapport plutôt alarmiste qu'a rendu hier le député libéral: 390 millions \$ à investir en cinq ans, infrastructures à reconstruire à moyen terme, prolongation des contrats d'entretien d'hiver dans certaines régions, meilleur contrôle du travail des entrepreneurs qui effectuent l'entretien d'hiver, etc.

Chaussée et structures

Le programme quinquennal de 390 millions \$ se répartit comme suit: 320 millions \$ pour la restauration de la chaussée sur tout le territoire québécois et 70 millions \$ pour rénover les structures de la région de Montréal.

Dans la métropole, en effet, ce sont les structures de routes — ponts, autoroutes surélevées, échangeurs — qui sont les plus affectées.

En province, ce sont les autoroutes qui souffrent le plus du laisser-aller, à cause de la fréquence du passage de voitures et de la lourdeur des charges des camions.

En plus d'injecter ces 390 millions \$ "sans délai", le rapport Middlemiss recommande au ministre des Transports d'ajouter, dès 1992-93, la somme de 35 millions \$ par an pour la réfection des chaussées. Ce montant servira à entretenir ce qui aura été rénové grâce au plan quinquennal.

Actuellement, les revêtements de béton bitumineux sont refaits aux 30 ans; les chaussées en gravier sont rechargées aux 58 ans et les fossés et décharges sont nettoyés aux 52 ans.

"Pas le choix"

Le député ne lésine pas sur ses commentaires quant à l'urgence de

ce qui sera beaucoup plus dispendieux que le programme de restauration proposé. C'est un placement pour éviter une dépense supplémentaire dans le futur", se défend-il.

Entretien d'hiver

Quant à l'entretien d'hiver, le député Middlemiss suggère que le ministre en assume le quart — "afin de conserver une certaine expertise" — et laisse le 75 pour cent restant aux municipalités et au secteur privé.

Finalement, M. Middlemiss recommande de prolonger d'une à trois semaines la durée des contrats d'entretien d'hiver dans les régions de la Gaspésie et de la Basse Côte-Nord, où "l'hiver commence plus tôt et finit plus tard".

Les chiffres cités par le député libéral sont largement puisés des statistiques existantes du ministère des Transports et du rapport TRIP Canada. Ce dernier document, encore plus alarmiste, avait été rédigé par l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux.



Le député Robert Middlemiss

ces investissements. Ils doivent être effectués "sans délai", car le ministre Côté "n'a pas le choix".

"Si le ministre n'améliore pas son mode d'entretien, une bonne partie de ces infrastructures devra être reconstruite à moyen terme,

Côté réagit

Si, dans la première année du gouvernement Bourassa, la priorité a été mise sur la santé et l'éducation, ça devrait être le tour des routes, maintenant. C'est ce qu'a souligné hier le ministre Côté, lorsqu'il a été interrogé sur le rapport rédigé par le député Middlemiss.

"C'est un choix de gouvernement à faire. Le ministère des Transports a été mis à contribution quant aux priorités à donner aux secteurs de l'éducation et de la santé. Je crois qu'il y a des besoins au niveau du réseau routier, particulièrement dans l'entretien. Le gouvernement devra faire son choix maintenant", a commenté le ministre des Transports.

Pour maintenir Turner à la tête du Parti libéral

Un appui supérieur à 50% suffirait, soutient Garneau

OTTAWA (d'après PC) — Le chef du Parti libéral, John Turner, pourra rester en selle s'il obtient la confiance de plus de 50 pour cent des députés, estime le député de Laval-des-Rapides, Raymond Garneau, tout en affirmant que son chef remportera une "éclatante victoire".

"C'est suffisant, parce que c'est encore plus difficile qu'une campagne au leadership. Il a à se battre contre des fantômes, contre toutes sortes de candidats idéalisés qui n'ont jamais eu à se prononcer sur quoi que ce soit", de dire M. Garneau. "M. Turner n'aura pas volé le support qu'il obtiendra si on regarde comment la campagne révisionniste s'est passée."

Bien que les supporters de John Turner estiment avoir le vent dans les voiles, les députés libéraux qui souhaitent la révision du leadership n'ont pas l'intention de rester en coulisse durant un congrès où le chef devra mettre sa tête sur le billot.

C'est aujourd'hui que débute le congrès où quelque 3.000 députés libéraux décideront s'ils se lancent dans une nouvelle course au leadership ou s'ils appuient leur chef John Turner.

Bien que les troupes de M. Tur-

ner aient, selon les sondages, réussi à garder le contrôle de la majorité des assemblées de choix des députés, le nombre important (près du tiers) de députés ex-officio (anciens députés, candidats défaits, etc.) reste une inconnue de taille quant à l'issue du vote.

Hier, au terme d'une campagne souvent acharnée qui les a opposés pendant près d'un an, les loyalistes et les révisionnistes fourbissaient leurs armes.

Avec tambours et trompettes, le caucus libéral a accompagné M. Turner qui s'est rendu inaugurer, devant 200 partisans, le nouvel édifice construit par le PLC au centre de la capitale.

En revanche, hier, il semblait acquis que dès le début du congrès, la résolution du Québec sur la constitution, appuyée par M. Turner, allait être défilée sur le parquet par des révisionnistes.

Confiance

Dans les deux camps, les responsables d'organisations affichaient une confiance de circonstance. "L'appui que Turner recevra ce sera du jamais vu dans les annales", de lancer M. Jean Lapierre, lieutenant de l'équipe Turner. De son côté, M. Jacques Corriveau principal porte-étendard des révi-



Pesant 80 tonnes, la toile du toit du Stade olympique est arrivée à destination, hier ma-

tin. L'installation du toit mobile doit être complétée en avril.

(Laserphoto PC)

La "toile olympique" arrive enfin

MONTRÉAL (d'après PC) — La "toile olympique" repose finalement en plein centre du stade en attendant de le recouvrir pour le début de la saison de baseball en avril prochain.

Fabriquée en Allemagne, et récemment assemblée à Ville Saint-Pierre, la toile avait été entreposée à Marseille avant que l'ex-ministre Claude Charron, responsable alors de la Régie des installations olympiques, décide en 1981 de la rapatrier au Québec où elle séjournera des années dans le stationnement intérieur du stade.

Dans la nuit de mardi à hier, un fardier long de 213 pieds a achevé

un travail somme toute gigantesque: le transport d'un matériau de 80 tonnes, nécessitant 22 véhicules, et l'abattage de quelques arbres et poteaux de signalisation. Le périple de 20 kilomètres entre Saint-Pierre et le stade aura duré cinq heures. La toile sera déposée aujourd'hui sur le sol du stade qui a été préalablement recouvert de feuilles de contreplaqué.

Le chargement a franchi les portes de l'atelier de Saint-Pierre à 23 h, mais le convoi ne s'est ébranlé que vers 0 h 30. Il semble que tout ce soit déroulé selon les prévisions, encore que le fardier ait été stoppé quelques minutes, le temps pour les responsables d'étudier une section de route en

construction sous le pont Jacques-Cartier.

Le toit mobile demeurera plié au centre du stade jusqu'en février alors que les treuils et les câbles de suspension seront installés et prêts à recevoir la toile. On entreprendra ensuite les travaux d'arrimage de la toile. Si tout se déroule comme prévu, l'équipe de baseball jouera sa première partie dans le stade couvert à la fin du mois d'avril.

Entre temps, toutefois, une autre étape se concrétisera dans le parachèvement du stade avec l'arrivée du funiculaire. Fabriquée en Suisse, cette cabine qui permettra l'ascension du mâât devrait arriver au début de l'année 87.



Des partisans de John Turner préparaient des affiches géantes de leur chef, hier, afin de les suspendre au plafond de l'enceinte qui accueillera le congrès des libéraux fédéraux, lequel commence aujourd'hui à Ottawa pour se terminer dimanche.

(Laserphoto PC)

AUJOURD'HUI

331e jour de l'année

TEMPÉRATURE:

VARIABLE: 0-5° C

DEMAIN: VARIABLE

Estrie, Beauce: ciel variable et vents modérés. Minimum de près de 0. Maximum de près de 5. Vendredi: ennuagement. Pour Drummondville, minimum de 1 et maximum de 3. Risque de précipitations en pourcentage: 0. Vendredi: nuageux.

CAHIER "A"

Sherbrooke et régional..... A 2 à 6, A 8
Québec..... A 10

CAHIER "B"

Forum..... B 1
Éditorial..... B 2 et B 3
Vivre en '86..... B 4, B 5 et 7
De tout et de tous..... B 6
Québec..... B 8

CAHIER "C"

Économie..... C 1 et 2
Petites annonces..... C 3 à 6
Décès..... C 6 et 7
Québec..... C 8
National..... C 11

CAHIER "D"

Sports..... D 1 à 5
Arts et divertissements..... D 6 et 7
International..... D 8

Voyage de Diane Jean aux USA remis d'une semaine

par Pierre SAINT-JACQUES

SHERBROOKE — "Sur le coup, j'ai été déçu mais là ça se replace un peu. Il le faut bien."

Première grosse déception, hier en fin d'après-midi, pour Mme Diane Sheehy Jean depuis le fameux appel au secours lancé au public dans le but d'amasser des dons pour lui permettre de sauver son dernier rein.

Elle a reçu un appel téléphonique lui disant qu'on ne pouvait la recevoir à la Clinique Mayo de Rochester, aujourd'hui comme prévu, à cause d'un manque de lits.

Il semble que le problème de lits dans les hôpitaux, s'il n'est pas universel, est au moins international.

Mme Jean, âgée de 34 ans, a donc appris que son voyage était reporté au début de la semaine prochaine.

Et dire qu'elle venait tout juste de recevoir de la belle visite.

M. Roch Guertin, animateur à CHLT radio, lui a remis un chèque de 4 150 \$, somme provenant de dons d'auditeurs de l'émission "Station Service".

Deux représentants du Fonds de bienfaisance de l'Association des policiers de Sherbrooke, Rolland Pellerin et Camille Vachon, lui ont également fait don de 2 000 \$. Le problème d'argent rencontré par Mme Jean entre en plein dans les remèdes que fournit cet organisme.

Les donateurs ont fait diligence pour hier car Mme Jean devait se faire transporter en ambulance à l'aéroport de Dorval vers quatre heures, la nuit dernière. Prendre un avion à sept heures, faire trois escales puis finalement aboutir vers 12h40 à la Clinique Mayo.

Avec un brin d'anxiété et de nervosité, Mme Jean avait repassé à maintes reprises dans sa tête, hier, cet itinéraire. Elle devra revivre une autre fois ce genre de journée.

Consolations

Si Mme Jean a éprouvé une grosse déception hier, elle a cependant des consolations qui l'attendent.

Quand elle ouvrira sa valise dans la chambre qu'on lui aura réservée à la Clinique Mayo de Rochester, au Minnesota, il y aura plus qu'un chèque couvrant ses frais d'hospitalisation à l'intérieur... mais également les meilleures pensées et les vœux les plus sincères de la communauté sherbrookeoise et esbrienne.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

A peine une douzaine d'heures avant ce qui devait être son départ pour la clinique Mayo, Mme Sheehy Jean a reçu de la belle visite. M. Roch Guertin, animateur de CHLT radio, lui a

remis un chèque de 4 150 \$ alors que les policiers Camille Vachon et Rolland Pellerin, du Fonds de bienfaisance des policiers de Sherbrooke, lui ont fait don de 2 000 \$.

Tous vivront pendant ces jours-là au rythme des progrès de son état de santé.

La démarche de Mme Jean est ultime.

Elle vise ni plus ni moins que la guérison d'une infection chronique au bassin et à son dernier rein. Le sauver ce rein. Maladie qui a valu à la jeune femme hospitalisation sur hospitalisation.

Impuissants à lui fournir le traitement que son état nécessite, les spécialistes lui ont conseillé de se tourner vers la Clinique Mayo.

Les coûts du traitement et le manque d'argent ont fait que le cas de Mme Jean n'était plus une affaire de couple, une affaire de famille mais il devenait par la force des circonstances l'affaire de toute la communauté de Sherbrooke et de la région.

Le cas n'a laissé personne indifférent.

Tous les médias s'en sont mêlés, la Sûreté du Québec, la Sécurité de l'Étrier et surtout la population de Sherbrooke et de toute la région qui a encore une fois prouvé ce qui est reconnu, de tous les azimuts, comme étant sa légendaire générosité.

A preuve, les remous et les entrées d'argent provoqués par l'appel lancé sur les ondes de CHLT radio dans le cadre de l'émission "Station Service" animée par Roch Guertin.

L'objectif de 5 000 \$ en dénomination américaine aura presque été atteint à une vitesse électronique. Et si son départ est retardé de quelques jours, il est permis de croire que le montant en argent américain sera atteint sous peu.

Si, dans ses bagages, c'est beaucoup plus qu'un chèque qui se glisse, l'entreprise de Mme Jean ne peut que réussir. C'est sûrement écrit quelque part. Et c'est cela qu'elle doit garder en tête et ruminer tranquillement jusqu'à l'heure du départ, du bon cette fois!

Manoeuvre délicate

SHERBROOKE — Les pompiers de Sherbrooke ont effectué une manoeuvre délicate, hier matin, en libérant une section des laboratoires du CHUS d'un cylindre fissuré d'oxyde nitrique.

Ce produit corrosif dont les vapeurs sont mortelles a nécessité une manipulation très particulière.

L'incident est survenu vers neuf heures.

Quand les gens du laboratoire ont constaté le problème — le produit dégage une senteur s'apparentant à l'ammoniacque aussi a-t-on décelé rapidement la fuite — ils ont déposé le cylindre sous une

hotte d'aération puis ils ont alerté les pompiers.

Les hommes du capitaine Gérard Manseau et du lieutenant Benoît Dubois ont été dépêchés sur les lieux.

Munis d'appareils respiratoires, les pompiers ont cueilli le cylindre pour le déposer dans un baril vide d'une capacité de 45 gallons.

Ils avaient préalablement déposé de la matière absorbante au fond du baril puis par-dessus le cylindre. Enfin, ils ont remis le couvercle sur le baril puis ont sorti le tout à l'extérieur.

Une fois dehors, on a complété la purge du cylindre.

Sauf le dérangement causé par cette fuite, l'incident n'aura pas eu de conséquence.

Un juré connaissait la plaignante

SHERBROOKE — Le procès des trois individus, qui sont inculpés d'une agression sexuelle sur une femme âgée de 26 ans le 9 mai, s'est poursuivi hier avec 11 jurés plutôt que 12.

Le juge Paul-M. Gervais de la Cour supérieure a informé les jurés qu'un juré avait obtenu l'autorisation de se retirer après s'être rendu compte qu'il connaissait la plaignante.

Cette dernière a commencé sa déposition et son contre-interrogatoire devrait se terminer aujourd'hui.

Le ministère public est représenté par Mes Céline Audet-Otis et Danielle Côté tandis que Mes Michel Dussault, Marc Montplaisir et Thomas Walsh occupent pour la défense.

Les accusés sont Eddy Cordoneo, Carlos Canales et Carlos Cisternas, des jeunes dans la vingtaine.

Mêlé par inadvertance à l'affaire Pouliot dans un film d'archives

La station CHLT-TV condamnée à verser 5,000 \$ à un citoyen

par Jacques LEMOINE

SHERBROOKE — La station de télévision CHLT-TV a été condamnée à payer une compensation de 5,000 \$ à un citoyen à la suite de la télédiffusion à plusieurs reprises d'un film d'archives le montrant menotté et sortant d'un fourgon cellulaire au vieux palais de justice à l'occasion de la comparution de membres de la famille Pouliot en marge du quadruple meurtre de Compton Station, alors qu'il n'était pas impliqué dans cette affaire.

Cette décision rendue par le juge Thomas Toth de la Cour supérieure du district de St-François constitue un précédent parce qu'on ne connaît pas d'autre cas semblable dans le monde de la télévision en Amérique du Nord.

Le citoyen avait attendu quatre mois avant d'avertir de cette situation le poste qui a aussitôt cessé d'utiliser ce film d'archives.

Le juge Toth a noté que CHLT-TV ne voulait pas nuire de quelque façon que ce soit à cette personne et que le fait dommageable a été commis par inadvertance, mais cela constitue néanmoins une faute au sens du Code civil.

Le demandeur était représenté par Me Martin Gauthier, de Sherbrooke.

La preuve a révélé que ce citoyen a été arrêté le 27 juin 1984 à la suite de la perquisition à son domicile de l'arme utilisée pour la commission des meurtres et qu'il avait prêté à un membre de la famille Pouliot.

Le transfert des Pouliot et de Maheu ainsi que du demandeur au palais de justice a été filmé par la télé.

Innocent

Entre temps, la police s'est rendue compte que ce citoyen n'était aucunement impliqué dans cette affaire et est parfaitement innocent.

Le bulletin de nouvelles, montrant le film tourné à la porte du palais de justice, faisait état que

le demandeur a été relâché parce qu'il ignorait tout de cette affaire lorsqu'il a accepté de prêter son arme.

La station n'a jusque là fait rien de répréhensible susceptible d'engager sa responsabilité.

La projection de ce film d'archives pour illustrer d'autres nouvelles faisant référence à ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Pouliot s'est poursuivie jusqu'au 19 novembre 1984.

La station a plaidé avec force au procès que l'utilisation d'un film d'archives pour illustrer une nouvelle est normale et usuelle.

Fausse information

"Ce qui est reproché à la défenderesse, c'est la confusion qu'elle a créée dans l'esprit des téléspectateurs, dans ce cas bien particulier, en utilisant un film d'archives montrant un événement spécifique arrivé quelque temps auparavant où figurent des personnes dans une situation particulière, pour illustrer par la suite une nouvelle du jour ayant pour objet un événement semblable mais non identique à celui montré sur le film d'archives et n'impliquant pas toutes les mêmes personnes, avec le résultat qu'en ce qui concerne les personnes qui ne sont pas impliquées dans les deux événements, la projection du film d'archives constitue une information fautive", a noté le juge Toth.

Si la fausseté d'une telle information cause un dommage, le télédiffuseur doit en répondre.

Il dépense l'argent de la collecte

SHERBROOKE — Un adolescent de 13 ans pourrait avoir à répondre d'une accusation de méfait devant le tribunal de la Jeunesse pour avoir lancé les enquêtes sur une fausse affaire d'extorsion.

Ayant omis de remettre l'argent collecté au cours des trois dernières semaines pour sa distribution

hebdomadaire de journaux, l'adolescent a expliqué que deux gars, à l'école, l'avaient menacé et l'avaient dépouillé de ses recettes.

Il n'a pas fallu une longue enquête pour apprendre de la bouche de l'adolescent qu'il avait monté ce bateau-là car l'argent en question il l'avait dépensé avec ses amis.

Vol totalisant 500 \$ en cigarettes

ASCOT — Métro Police Ascot-Lennoxville a multiplié les vérifications hier dans le but de retracer le suspect d'un cambriolage perpétré dans la nuit de mardi à mercredi au club La Chaumière, du chemin Haskell Hill, dans Ascot. Le vol a été commis vers les cinq

heures du matin, hier.

Le cambrioleur s'est faufilé par une fenêtre pour mettre la main sur des cartouches de cigarettes totalisant 500 \$.

La police aurait une bonne idée de qui il s'agit.

d'une ligne à la page

PUBLICITE ☐ PUBLI REPORTAGE ☐ CONCOURS
PUBLI PROMOTION ☐ ANNONCES ☐ RELATIONS PUBLIQUES

Bingo 4-250
la tribune Toute une Equipe!

40 MARATHON — CARTE ORANGE
GAGNANTES DU 2505
Mme Jeanne-D'Arc Dandonneau, 65, rue Quinn, C.P. 365, Richmond
Mme Diane Gilbert, 838 Rang 13, R.R. 2, Magog

CES PERSONNES ONT GAGNE AVEC LE NO. N-31
PUBLI VENDREDI LE 21 NOVEMBRE 1986.

Les gagnants doivent appeler à 564-5470.

la tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélor et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00.
Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.
"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Tribune et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.
Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

MUNICIPALITE DE FLEURIMONT
AVIS PUBLIC

DENEIGEMENT DURANT L'HIVER
Il est strictement interdit de stationner tout véhicule dans les rues et chemins de la Municipalité entre 2:00 hres a.m. et 7:00 hres a.m.
Cette interdiction s'étend pour la période allant du 15 novembre 1986 au 15 mars 1987.
Il est également interdit de souffler ou de jeter de la neige dans les rues et chemins de la Municipalité.
Toute personne qui enfreint une ou plusieurs dispositions du présent règlement est passible d'amende.
15510-8-12-27 nov

AU CENTRE CULTUREL
Salle Maurice O'Bready

PRÉ-VENTE AUJOURD'HUI:
(pour les abonnés du Centre culture en danse, musique, théâtre et cinéma):
— 12 décembre **HONEY MOON SUITE, groupe rock international**

EN VENTE SAMEDI:
(pour le grand public):
— 12 décembre **HONEY MOON SUITE**

EN VENTE ACTUELLEMENT:
— 29 novembre **GRANDS EXPLORATEURS: Volcans d'Amérique.**
— 30 novembre **GRANDS EXPLORATEURS: Volcans d'Amérique.**
— 3 décembre **GRANDS EXPLORATEURS: La Nahanni (hors-série)**
— 6 décembre **ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES DE SHERBROOKE**
— 7 décembre **FAFOIN**
— 8 décembre **HERBERT LEONARD**
— 9 décembre **EDITH BUTLER**
— 10 décembre **SOUVENIRS DE BRIGHTON BEACH**

UNE COLLABORATION DU JOURNAL

la tribune

carnet

Le conseiller Michel Carrier, qui sera présent à la représentation du Malade Imaginaire donnée par l'Union Théâtrale ce soir, espère que le malade ne mourra pas à la fin comme la comédienne américaine décédée sur scène à Baltimore après avoir chanté "Ne parlez pas de moi après ma mort".

— O —

Le boulevard Lionel Groulx réglera tellement de problèmes de circulation à Sherbrooke, qu'on se demande pourquoi il n'a pas été construit plus tôt.

— O —

Il resterait encore quelques soirs libres à Richard Miquelon pour son agenda des parties de fêtes. S'il s'ajoute trop d'autres engagements, il déléguera son ami Clément Fortier pour le représenter.

— O —

Un séminaire de formation, c'est un événement qui se passe en dehors de Sherbrooke.

King wellington
REDIGE EN COLLABORATION

Pierre Massé est tellement enthousiasmé par la coupe Grey qui approche qu'il ne dort plus. Il veut enregistrer la partie et la conserver pour ses petits-enfants.

— O —

Réjean Ménard veut être le premier Sherbrookeois à signer son nom sur le plâtre de Dale Hunter. Il pratique actuellement à signer.

— O —

Bruno Landry a plein de qualités mais pour lui garantir une vie longue, heureuse et libre de tout tracas, il lui faudrait un chauffeur quand d'aventure, il se rend dans la région de North Hatley, Ayer's Cliff ou Katevale. Quand il ne se retrouve pas dans le décor, c'est son véhicule qu'il n'arrive pas à retrouver.

— O —

Marcel "le sportif" Bernard et son fils François "Token" tenteront de passer la nuit au frais puisqu'ils pourraient avoir chaud demain lors du dîner des Elans. Les deux cuisiniers en herbe tenteront alors de faire cuire les steaks sur charbon de bois, sans provoquer d'incendie.

Moi, je l'ai trouvée...
la grande famille des clients comblés

le VOITURIER
là où, on doit aller à tout prix, pour les meilleurs prix!

La Quotidienne
367-4378

MERCURY LINCOLN
vente de voitures neuves Mercury et Lincoln
vente de camions Ford
vente de véhicules usagés
location à court terme
Régies, service
Caravane

1281, RUE KING EST, SHERBROOKE
508-5951 • 1-800-567-3499

LOTTO 6/49: 14 - 20 - 22 - 26 - 35 - 44 (40)

La MRC commence à coûter cher

par François GUGEON

SHERBROOKE — "Avec la décision du gouvernement de réduire progressivement ses subventions, la MRC commence à coûter cher à Sherbrooke... Mais il semble bien que c'est un mal nécessaire avec lequel nous devons vivre."



Yvon-Jacques Lavallée et Diane Mercure-Lavallée, devant leur maison centenaire de la rue Queen qui leur a valu un prix par le Fonds du patrimoine estrien.

Fonds du patrimoine estrien

Un passionné de l'architecture gagne un des quatre prix

SHERBROOKE (FG) — "Si je n'étais pas allé en médecine, je serais sûrement aujourd'hui dans le domaine de l'architecture. C'est une vraie passion pour moi!"

Yvon-Jacques Lavallée est un passionné d'architecture et de la préservation des vieux bâtiments. Et cet engouement lui a valu hier de décrocher l'un des quatre prix remis par le Fonds du patrimoine estrien, qui procédait ainsi à une remise de plaques de gratification.

Il doit cet honneur aux efforts d'entretien qu'il a perpétrés à l'endroit de l'imposante maison centenaire qu'il habite depuis juin dernier avec sa compagne, Diane Mercure-Lavallée, au 497 du boulevard Queen, dans le Vieux-nord.

Son prix s'inscrit dans la catégorie 'préservation', qui consiste en des 'opérations exceptionnelles d'entretien d'un bâtiment, tout en en conservant les caractéristiques architecturales'.

Par cette reconnaissance à l'endroit de quatre récipiendaires, le Fonds du patrimoine estrien a ainsi voulu souligner l'implication tangible de citoyens à la préservation et à la mise en valeur de l'héritage architectural de la région, a signalé le président de ce groupe, Jean Bélanger. Il a insisté aussi sur l'effet boule de neige d'une telle manifestation, anticipant ainsi sensibiliser la population à faire des efforts toujours plus considérables pour sauvegarder le patrimoine architectural de l'Estrie.

Autres gagnants

La remise des prix a été effectuée en présence de nombreux invités, dont plusieurs membres du conseil de ville et le député-ministre fédéral Jean Charest. Et, outre la plaque de gratification remise à Yvon-Jacques Lavallée et

Diane Mercure-Lavallée, le trésorier du Fonds du patrimoine estrien, Luc Boudrias, a annoncé trois autres récipiendaires:

— Denis Bertrand, de la Place de la Fabrique Sherbrooke, dans la catégorie 'recyclage', pour la transformation de l'ancien bâtiment industriel désaffecté de la place Andrew Paton en un complexe renfermant 48 unités de condominium.

— Réjean Côté, de la Coopération d'habitation du Vieux Sherbrooke, dans la catégorie 'restauration majeure', dont le bâtiment centenaire de trois logements du 290 rue Moore appartenant à ce groupe a subi une cure complète de rajeunissement, dans le cadre du programme Loginove-Pareil et qui, en dépit de l'ampleur des travaux, a conservé son même style architectural.

— Pierre Chevier et Andrée Lefebvre, dans la catégorie 'insertion', pour la construction de leur résidence au 496 de la rue Ontario, s'intégrant parfaitement parmi des bâtiments anciens du Vieux-nord.

Outre Jean Bélanger et Luc Boudrias, le comité de sélection des lauréats était composé des autres dirigeants Fonds du patrimoine estrien, Michel Archambault, Jovette Dufort et André Robert. Luc Boudrias a précisé que pour les années à venir, des modalités seront définies, de façon à impliquer la population dans le choix des gagnants qui, du reste, ne seront pas toujours nécessairement de Sherbrooke car l'organisme oeuvre pour l'ensemble de la région.

Enfin, le maire Jean Paul Pelletier, dont la Ville qu'il dirige s'est impliquée dans la remise des prix, a noté que l'initiative du Fonds du patrimoine permet de "redorer l'image de Sherbrooke... C'est un projet tout à l'honneur des citoyens et il faut espérer que cela aura un effet d'encouragement".

leur réelle du bâtiment? A cela, Jean Bélanger préfère ne pas répondre. "J'aime mieux ne pas en dire trop pour l'instant... Mais en attendant que l'exécutif du Fonds du patrimoine estrien est concerné, nous allons tout faire les efforts possibles pour protéger et sauvegarder le 'Granada', a-t-il noté.

Interrogé à savoir si le Fonds était seul à se débattre pour atteindre cet objectif, Jean Bélanger répond que non. "La SIDAC s'implique et nous en sommes très fiers. Mais c'est nous qui travaillons le dossier", a-t-il jugé.

Du reste, en dépit d'un toit qui coule un peu, d'un mur quelque peu lézardé et de certains traces laissées par l'humidité car le bâtiment est chauffé au minimum, celui-ci demeure dans un très bon état, a fourni en outre Jean Bélanger.

Après avoir évoqué un moment la possibilité de retirer la municipalité qu'il dirige de la table de la MRC de Sherbrooke, le maire Jean Paul Pelletier a accepté hier soir d'acquiescer la facture de quelque 41.000 \$ qui attend Sherbrooke, à titre de participation au budget de 1987 de l'organisme intermunicipal.

La quote-part totale que les huit municipalités devront assumer pour arriver à boucler le budget de 365.613 \$ adopté hier soir, lors d'une réunion tenue à l'Hôtel de ville de Sherbrooke, se chiffrera finalement à 61.913 \$, au niveau général.

Pour Sherbrooke, cela laisse une participation d'environ 41.000 \$, ou 65 pour cent du total, compte tenu que la part de chaque municipalité est basée sur le montant d'évaluation des immeubles de son territoire, par rapport à l'ensemble.

Mais au départ, c'est une participation beaucoup plus lourde qui attendait les municipalités, soit 40.000 \$ de plus. Aussi, à l'issue d'un ajournement de l'assemblée publique et d'échanges entre eux, à l'occasion d'un huis-clos d'ailleurs interrompu par une panne de courant, les maires ont convenu d'ap-

porter une modification majeure. C'est ainsi qu'au chapitre des "autres dépenses d'aménagement", le montant sera coupé en deux, de 80.000 \$ à 40.000 \$.

La faute du PQ

Se disant heureux qu'il ait été possible de couper dans les dépenses, le maire Jean Paul Pelletier n'en a pas moins déploré la situation et imputé la faute à "l'ancien gouvernement du Parti québécois... C'est le PQ qui a passé la loi des MRC et qui fait en sorte qu'aujourd'hui, parce que le gouvernement retire son aide, ce sont les municipalités locales qui seront prises à en assumer les dépenses de fonctionnement". "Bien sûr, a-t-il repris, les MRC jouent un grand rôle au niveau du schéma d'aménagement. C'est quelque chose d'important pour l'avenir. Mais il reste que les coûts deviennent toujours plus lourds à supporter."

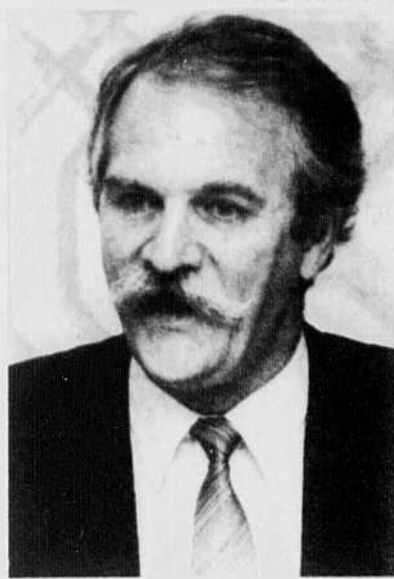
Interrogé à savoir si la facture que devra assumer sa municipalité ne serait pas moins lourde s'il avait été convenu, l'an dernier, d'appliquer une quote-part régulière, au

lieu de n'en rien faire et d'utiliser le surplus accumulé de quelque 36.000 \$, le maire Pelletier a réagi: "Ce n'est pas une façon d'administrer que d'avoir un gros coussin et de charger une quote-part quand même!"

Quant au préfet de la Municipalité régionale de comté, le maire Richard Gigras, de St-Elie d'Orford, il a lui aussi dit craindre que le gouvernement cherche à réduire régulièrement sa participation financière, au détriment des municipalités locales qui devront ainsi contribuer davantage.

"C'est peut-être ce que le gouvernement a en tête, mais je ne suis pas sûr qu'il n'y aura pas une levée de boucliers de la part des municipalités si ça devait être le cas", a-t-il exprimé, estimant qu'actuellement, malgré les 2,5 millions \$ de plus annoncés par le ministre des Affaires municipales pour compléter le processus d'adoption du schéma d'aménagement, Sherbrooke est l'une des 15, sur les 95 MRC que compte le Québec, à voir réduire sa subvention de fonctionnement. Le manque à gagner est de 82.000 \$.

— Pelletier



Jean Paul Pelletier

Le préfet espère enfin qu'au sein des 15 MRC pénalisées, il se créera un front commun afin de revendiquer sa juste part à Québec.

En tenant compte des édifices à logements construits depuis mars

Le taux de vacance dépasse légèrement 4% à Sherbrooke

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — Le taux de vacance dans le logement locatif de Sherbrooke (pour les édifices de six logements et plus), si on y inclut les constructions après mars, a dépassé légèrement 4 pour cent, en octobre '86.

"Une situation qui n'est pas catastrophique mais qui devrait commander une certaine prudence dans l'investissement de ce type de logement pour les prochains mois", a expliqué Mme Kim Lam, analyste de marché à la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui, hier soir, prenait la parole devant une centaine de membres du Regroupement des propriétaires d'habitations locales, région de l'Estrie.

Dans les prévisions à court terme, la SCHL évalue que le taux devrait légèrement augmenter encore au cours de la prochaine année. Ce

qui le situe au-dessus de la marge de 2 à 3,5 pour cent, une fourchette dans laquelle se situe l'équilibre du marché et où est assurée une saine mobilité des locataires. Ce taux légèrement supérieur à 4 pour cent est encore loin du taux record de vacance déjà enregistré à Sherbrooke. Dans cette ville, il a déjà dépassé les 7 pour cent.

9,7% à Rock Forest

Toutefois, la sonnerie d'alarme s'enclenche lorsqu'on regarde le taux de vacance dans deux banlieues de Sherbrooke.

Dans un tableau qui ne fait état que des logements construits avant mars '86 mais qui livre le taux de vacance pour octobre '86, la SCHL annonce que ce taux est de 1,1 pour cent à Lennoxville, de 2,7 pour cent à Sherbrooke, de 2,5 pour cent à Ascot, de 5,5 pour cent à Fleurimont et de rien de moins que de 9,7 pour cent à Rock-Forest, une augmentation de 20 pour cent par rapport aux

taux de l'an dernier. A Rock-Forest, ce taux n'était que de 1 pour cent en avril alors qu'il était de 1,1 pour cent à Fleurimont.

En regard de certaines villes à

l'est de Montréal, Sherbrooke conserve une bonne position. La ville n'est devancée que par Victoriaville où le taux est passé de 3,7 pour cent en avril à 2,1 pour cent en octobre. Ce taux est de 2,8 pour cent à Longueuil, 6,3 pour cent à St-Jean, 3 pour cent à Sorel-Tracy, 8,2 pour cent à Valleyfield, 3,8 pour cent à Drummondville et 3,6 pour cent à Granby.

Un tableau selon les types de logement révèle que les 4 pièces et demie ne sont plus en pénurie mais dépassent maintenant la demande. A Sherbrooke, le taux de vacance dans les logements d'une chambre à coucher est de 2,6 pour cent; pour les deux chambres à coucher, il atteint 3,1 pour cent (15,1 pour cent à Rock-Forest et 6,9 pour cent à Fleurimont).

A Sherbrooke, poursuit la SCHL, le loyer a connu une augmentation de 5 pour cent, soit une somme variant entre 10 \$ et 25 \$. "Une augmentation raisonnable", a commenté Mme Lam.



Kim Lam

Piquetage au Foyer St-Joseph

SHERBROOKE (GF) — Pendant deux heures, de 11h00 à 13h00, hier midi, les membres du local 1224 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) se sont relayés sur une ligne de piquetage érigée devant l'entrée principale du Foyer St-Joseph, de Sherbrooke.

Ce moyen de pression des employés autre que le personnel infirmier de cette institution a été pensé, précise la présidente, Mme Li-sette Dubé, afin de protester contre l'état des négociations et d'afficher la volonté syndicale d'aller éventuellement jusqu'au défilé de la loi spéciale afin d'obtenir une convention collective viable.

Comme tous les syndicats d'employés du secteur de la santé, les employés du Foyer St-Joseph sont sous le coup de la Loi 160 pénalisant lourdement toute grève illégale. Le débrayage d'hier ne peut toutefois être interprété dans ce sens puisque les syndiqués profitaient de leur pause-café ou de leur heure de repas pour manifester à l'extérieur, sans bloquer l'accès ou la sortie du foyer.

Les syndiqués, explique Mme Dubé, protestent contre la Loi 160 qui a eu pour effet d'enrayer complètement les progrès qu'on pouvait constater aux tables de négociations. "On vise rien de moins que le retrait de cette loi et on leur demande de négocier."

Elle ajoute que le débrayage de la fin octobre avait été suivi d'un déblocage des négociations. Toutefois, immédiatement après l'adoption de la loi, tout a été retiré, un peu comme si les négociateurs patronaux s'étaient vu retirer leur mandat, de soutenir Mme Dubé.

"Les syndiqués sont prêts à défier la loi s'il le faut. Nous ne sommes pas assez fous pour mettre seul la tête sur le billot. Mais si plusieurs syndicats sont prêts à débrayer, vraisemblablement vers la mi-décembre, nous serons de ce nombre", de dire Mme Dubé.

Revendications

Ces 170 membres du local 1224 luttent afin d'obtenir le droit de négocier les hausses de salaire pour chacune des années de la prochaine convention. Ils veulent également des améliorations pour les statuts précaires, le droit à la pré-retraite,



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Profitant de leur temps libre, des syndiqués SCFP-FTQ se sont relayés, hier midi, sur une li-

gne de piquetage érigée devant le Foyer St-Joseph.

aux congés sans solde et pour la mise sur pied d'un comité en vue d'évaluer les exigences en terme de personnel posées par l'admission de cas lourds. "En ce qui concerne ce dernier point, c'est toute la qualité

des services qui est en cause. Présentement, le foyer admet des cas lourds sans se soucier de savoir si le personnel présent peut l'assumer sans aide accrue", de dire Mme Dubé.

Le syndicat prévoit d'autres moyens de pression à très court terme. Une visite chez le député Hamel est d'ailleurs inscrite au programme des prochains jours.

Du nouveau sur l'ex-théâtre Granada à la mi-décembre

SHERBROOKE (FG) — Le Fonds du patrimoine estrien devrait bientôt rompre le silence concernant le dossier de l'ancien théâtre Granada, rue Wellington nord, à Sherbrooke.

Le président de l'organisme l'a évoqué hier, dans le cadre de la remise de plaques soulignant les efforts de citoyens dans la préservation de l'héritage architectural de Sherbrooke.

"Nous devrions convoquer une conférence de presse vers la mi-décembre pour faire le point", a dit M. Bélanger, indiquant que le dossier "regarde bien".

Le prix de vente de la bâtisse a été fixé à 297.000 \$ par son propriétaire. Celui-ci aurait-il accepté de diminuer le montant jugé beaucoup trop élevé pour la va-

Surveillez nos prochaines annonces pour des suggestions de cadeaux à prix vraiment spéciaux...

LE PLUS GRAND CENTRE D'AMEUBLEMENTS COMPLETS EN ESTRIE

Là, où c'est toujours moins cher qu'ailleurs!

1279 RUE GRÉGOIRE (via Boul. Bourque) ROCK FOREST • 585-7515

LES MEUBLES
Tousignant
INC.

500\$ D'ÉPICERIE
A GAGNER

Gagnant de 50\$

Tirage le 26 novembre 1986

Nom: Mme Jocelyne Deslauriers

Adresse: 75 — 6e Avenue

Ville: Richmond

Epicerie choisie: Coop-Métro

Adresse: 555, rue Craig

Ville: Richmond

15773

Objectif de 45,000 \$ cette année en Estrie

Une 60e campagne du Timbre de Noël plus visible



par Lise OUELLETTE
SHERBROOKE — La 60e campagne du Timbre de Noël, menée par l'Association pulmonaire du Québec devrait être plus visible cette année en Estrie et recueillir 6,000 \$ de plus que l'an dernier, soit 45,000 \$.

Pour ce faire, une jeune Sherbrookeoise de 7 ans, Jessica Poulin, a été mise à contribution avec le président d'honneur de la campagne, Jean Cournoyer, pour tourner un message publicitaire qui sera diffusé dans les médias.

Hier, le président provincial Jacques Sirois, de Sherbrooke, a souligné le 60e anniversaire de la campagne en recevant l'appui du ministre d'État à la jeunesse, Jean Charrest, et du maire Jean-Paul Pelletier, qui ont invité la population à se montrer généreuse.

Après avoir rappelé les origines de la vente de timbres de Noël et les objectifs visés à savoir la lutte à la tuberculose, l'ex-président ré-

gional Jean Sylvestre a souligné qu'aujourd'hui, les fonds servent à alimenter la recherche sur les maladies respiratoires, à financer des programmes communautaires et à mener des programmes d'éducation.

Cette année, l'accent porte sur l'asthme, une maladie qui affecte 700,000 personnes au Québec, surtout des enfants et des jeunes.

Pneumologue et aussi ex-président régional de l'Association, le Dr Gilles Jodoin a exposé les ravages dus aux maladies respiratoires en général, incluant le cancer du poudron qui tue davantage que n'importe quel autre même chez les femmes.

La cigarette demeure la cause la plus importante de ces maladies, qu'elles soient aiguës ou chroniques. Ce qu'il nous faut maintenant,

c'est prévenir ces maladies par la sensibilisation du public, chercher leurs causes et aussi aider les victimes à vivre le plus normalement possible avec ces affections. Et l'Association pulmonaire est le seul organisme à viser ces fins, a-t-il livré.

Chaque année, cinq programmes complets d'éducation mis au point par l'Association sont utilisés par 1,500 professionnels de la santé et par 300,000 élèves répartis dans 1,700 écoles.

Au chapitre de la recherche, au cours des cinq dernières années, 25 centres hospitaliers ou universitaires se sont partagés 1,5 million \$ en menant une centaine de projets. Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) a pu compter au fil des ans sur des subventions ou bourses de l'ordre de 300,000 \$.

Le président provincial de l'Association pulmonaire du Québec, M. Jacques Sirois de Sherbrooke, remet à la petite Jessica Poulin une copie du message publicitaire qu'elle a tourné pour le bénéfice de la 60e campagne du Timbre de Noël.

Le président provincial de l'Association pulmonaire du Québec, M. Jacques Sirois de Sherbrooke, remet à la petite Jessica Poulin une copie du message publicitaire qu'elle a tourné pour le bénéfice de la 60e campagne du Timbre de Noël.

Les jeunes de 12 à 17 ans ont leur local au Centre communautaire de loisir

par François GOUGEON
SHERBROOKE — Les jeunes ont maintenant un pied-à-terre bien à eux à l'intérieur du Centre communautaire de loisir Sherbrooke, du quartier Ouest.

Le troisième étage de l'édifice localisé à l'angle des rues Fairmount et Galt a en effet été réaménagé de façon à accueillir les jeunes de 12 à 17 ans.

Et hier, avait lieu l'inauguration de ce nouveau service chargé d'accueillir et de voir à l'animation des groupes répartis entre les 12-14 ans et les 15-17 ans.

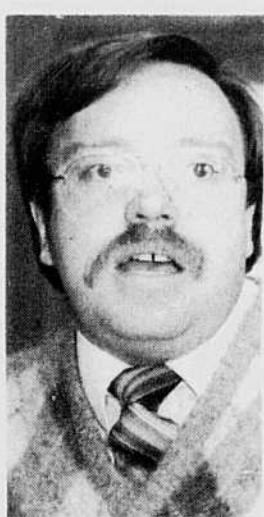
Outre un groupe de jeunes impliqués dans le projet, et des responsables du centre, dont le président du conseil d'administration, l'ex-conseiller Hilaire Béliveau, on notait la présence des conseillers Normand

Brault, Guy Couture, Laurier Cusseau, tous de l'Ouest, et de Michel Carrier, du quartier Est.

Coordonnatrice des activités au Centre qui portait autrefois le nom de Ste-Jeanne d'Arc, Guylaine Dubé a expliqué que l'initiative, longtemps mûrie, vise notamment à favoriser une meilleure intégration des jeunes au niveau de leurs activités de loisirs et à considérer la jeunesse en leur offrant un endroit approprié avec un personnel de soutien qualifié.

Le directeur de l'établissement, Richard Gagnon, a quant à lui

émis que le rôle du centre est justement de s'impliquer davantage auprès des différentes clientèles qu'elle dessert, dont celle des jeunes.



Richard Gagnon

Activités

Trois de leurs représentants, Nathalie Pilon, Alexandre Vigneault et Stéphane Fontaine, appuyés de l'animatrice Brigitte Lessard, ont par ailleurs invité les leurs à participer en grand nombre ce samedi-ci, 29 novembre, à la grande journée, dite 'Super Action', qui se veut une manifestation récréative intense, organisée dans le cadre du programme 'Un p'tit coup de pouce', des SRC.

De 13 à 23 h 30, les jeunes pourront participer à une foule d'activités à leur intention, coïncidant ainsi avec l'ouverture des locaux du troisième étage qui leur appartient doré-

navant. Enfin, au nom du conseil d'administration du Centre communautaire, Hilaire Béliveau a fait valoir



Guylaine Dubé

que cet organisme, avec les 3,000 personnes qui y passent à chaque semaine, est maintenant autre chose qu'un seul lieu de loisirs.

'Au-delà du loisir, nous avons permis à des individus de se rencontrer ici, de se développer, de grandir ensemble et de s'épanouir. Je suis convaincu qu'à l'Hôtel de ville, on saura continuer à grandir avec le Centre en collaborant étroitement avec', a noté l'ex-candidat à la mairie de Sherbrooke, tout en stipulant que son successeur dans le district, Normand Brault, sera 'en mesure de défendre le Centre'.

LOUEZ DE TOUT
569-9548
LOCATION MARTINEAU
Solutions sur outillages à neige et tracteurs Honda
2456, rue King ouest
11773x



Pour être enfin bien dans sa tête... et bien dans sa peau!...
Le bien-être passe par votre subconscient...

A MINCIR à tête reposée

Vous avez tout essayé pour maigrir...

Il est temps aujourd'hui de prendre conscience que la solution définitive passe par votre subconscient.

Sans régime, sans médicament.

La méthode J.C.G. répond parfaitement au problème de poids dans notre Société moderne.

Découvrons ensemble la véritable cause émotionnelle de votre prise de poids.

Des programmes d'inductions appropriés vont vous permettre de retrouver enfin votre schéma corporel idéal, et des séances dites de 'Fixation J.C.G.' vous le stabiliseront.

Pour être bien dans votre tête et bien dans votre peau...

Prenez rendez-vous dès maintenant.



INSTITUT
JEAN CLAUDE GILLES

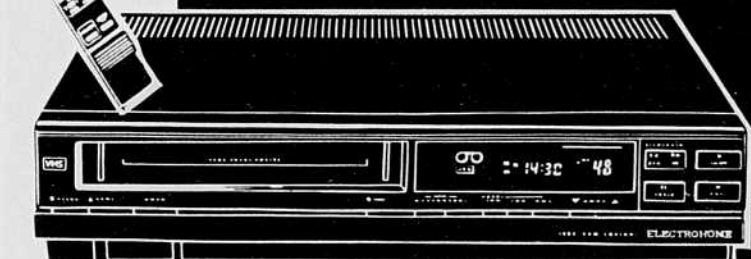
1435 ouest, rue King
Sherbrooke
(819) 821-2631

16047x

ELECTROHOME

• L'innovation électronique •

VIDEO HQ VHS \$549⁹⁵
GARANTIE 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE



- télécommande sans fil
- câblesélecteur intégré
- 4 programmations 14 jours

TELECOULEUR 14 po. 399⁹⁵
télécommande 33CC11

- dispositif d'accord Cablomaster pour 125 canaux
- télécommande à infrarouge
- rappel de canal rapide Quick View
- minuterie d'arrêt programmable.



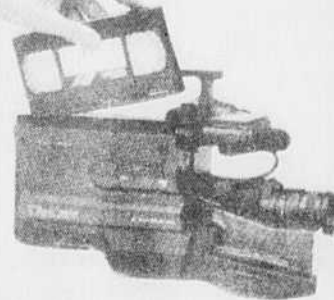
Écran couleur de 14 po

TELECOULEUR 21 po. STEREO

- télécommande
- entrée et sortie audio / vidéo
- entrée RGB pour ordinateur
- décodeur MTS incorporé

849⁹⁵
50CC01

CAMERA VIDEO VHS
AVEC CASSETTE A L'INTERIEUR



1799⁹⁵
GARANTIE 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE



Valise de transport **GRATUITE** à l'achat de cette caméra.

BoisFrancs Electronique
VICTORIAVILLE INC.

830, 13e Avenue,
dans l'est, voisin des Galeries 4 Saisons
566-7333

VISA
ACCEPTÉES
MISE DE CÔTE GRATUITE
POSSIBILITÉ DE CRÉDIT
DISCO MOBILE DISPONIBLE

SPEL
ELECTRONIQUE

15187

La compatibilité du PC 10-II de Commodore seulement .003103¢ par octet.



Un prix au kilo (octet) plus qu'abordable!

Ce nouveau et remarquable PC 10-II de Commodore offre de nombreuses caractéristiques des plus intéressantes. Il accepte tout logiciel compatible IBM® monochrome ou couleur, et tous les programmes MS-DOS® les plus populaires. Il comporte notamment:

- un processeur de 16 bits avec 640 K de mémoire
- deux unités de disque de 360 K (5 1/4 po)
- un adaptateur graphique avancé
- des adaptateurs d'interfaces parallèle et série
- cinq logements d'expansion
- garantie un an

Tous les logiciels IBM compatibles ainsi que l'ensemble des périphériques disponibles allant des imprimantes aux mécanismes de stockage massifs peuvent être utilisés avec le PC 10-II. Ceci vous permet la flexibilité que vous recherchez dans le but d'obtenir le système qui répond à vos besoins.

Le nouveau PC 10-II de Commodore, par sa conception technique très précise, sa compatibilité remarquable, ses grandes possibilités d'expansion et son prix peu élevé, est l'ordinateur qui faut à l'homme d'affaires exigeant.

Le PC 10-II de Commodore un choix judicieux!

Le nouveau **PC 10-II de Commodore**

VISION
groupe visiontronique inc.
visiontronics group inc.

GROUPE VISIONTRONIQUE INC.
218 RUE ALEXANDRE
SHERBROOKE, QUÉBEC, J1H 4S7
819 569-7415 TELEX 05836170

13909x

Québec néglige les foyers de gens âgés

— Fernand Grenier

par Lise OUELLETTE

SHERBROOKE — Tenu d'atteindre l'équilibre budgétaire en avril prochain, incluant la récupération des déficits accumulés, les centres d'accueil d'hébergement du Québec demandent que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) révisé sa décision en leur accordant le même traitement qu'aux centres hospitaliers.

"Pourquoi le gouvernement a-t-il d'abord épongé les déficits des hôpitaux avant de leur exiger l'équilibre budgétaire en 86-87? Pourquoi deux poids, deux mesures?" a lancé hier Fernand Grenier, président de la Commission des centres d'accueil et d'hébergement du Québec et directeur général de la Maison paternelle de Lac-Mégantic.

M. Grenier estime que ce traitement différent réservé aux centres d'accueil se justifie d'autant moins que ce type de ressources affiche un coût quotidien bien infé-

rieur à d'autres établissements où sont dispensés des soins prolongés.

"Parce qu'avec le vieillissement et l'alourdissement de nos clientèles, c'est ça maintenant que nous offrons dans les centres d'accueil. Le ministère le sait, chiffres à l'appui, que la moitié des centres du Québec, soit environ 140, connaissent un manque à gagner évident".

Pour l'instant, M. Grenier ne peut transmettre de chiffres précis sur la somme que représentent les déficits accumulés et les manques à gagner de ces 140 foyers pour per-

sonnes âgées, jusqu'au 1er avril. Son organisme est à monter le dossier, en vue des représentations auprès du ministère.

En Estrie, les déficits vont de 1.000 \$ à 250.000 \$. La Maison paternelle que dirige M. Grenier, a dû mettre au point un plan de récupération atteignant 30.647 \$.

"C'est dans le vif des services que nous devons couper et je trouve tout à fait indécent et inacceptable qu'on enlève de la sorte aux gens les plus démunis de notre société l'essentiel acquis à coup de sacrifices", a commenté le directeur général.

La Maison paternelle a sacrifié la seule ergothérapeute à temps partiel sur laquelle comptait le foyer. Infirmière, infirmière auxiliaire, coordonnateur du centre de jour, aumônier, buandière, secré-

taire-réceptionniste voit leur semaine de travail coupée de quelques heures à quelques jours.

"Ça fait mal partout. Quand nous enlevons la buandière une journée par semaine et que le reste du temps elle doit courir pour remplir sa tâche, c'est aussi pire que de couper deux heures par jour aux soins infirmiers", d'indiquer M. Grenier.

Le président de la Commission prévoit les pires conséquences: "Les administrateurs se démobilisent, les employés doivent couvrir des tâches des plus polyvalentes et extrêmement alourdies, le climat se détériore et les griefs s'accumulent. Et les bénéficiaires eux, démunis des pouvoirs de s'exprimer, subissent sans mot dire la hache gouvernementale."



Fernand Grenier, président de la Commission des centres d'accueil et d'hébergement. (Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Dans ce journal
**CHERCHER
VOTRE
ETOILE**
synonyme
d'ECONOMIES



Vous trouverez
WINDSOR
DODGE CHRYSLER

SÉCURITÉ DES JOUETS POUR LE BERCEAU.

On nous a fait part d'un problème potentiellement sérieux au sujet des jouets pour le berceau.

Nous désirons rappeler aux parents que les jouets pour enfants, comme ceux qui sont illustrés ci-dessous, ne doivent pas être suspendus en travers du berceau ou du parc si bébé peut se mettre à quatre pattes ou s'il est âgé de cinq mois ou plus.

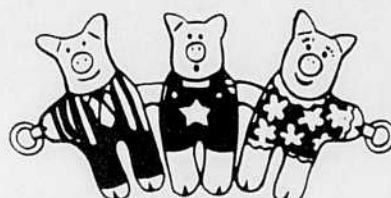
Malgré qu'aucun accident n'ait été signalé au Canada, nous attirons votre attention à cet égard, car nous avons reçu des rapports selon lesquels deux décès d'enfants survenus aux États-Unis seraient associés à un de nos jouets ou aux rubans utilisés pour le suspendre. Deux jouets similaires sont vendus au Canada; il s'agit des "Cochons acrobates" et du "Trio musical".

Bien que ces jouets soient sécuritaires si on les utilise selon les directives et même si les instructions qui les accompagnent comportent une mise en garde, JOHNSON & JOHNSON offre le remboursement complet du prix de ces jouets aux parents préoccupés par les risques éventuels. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de notre politique qui vise à constamment satisfaire notre clientèle.

Si vous désirez obtenir votre remboursement, veuillez retourner le jouet à:

JOHNSON & JOHNSON
29 Ingram Drive
Toronto (Ontario)
M9M 2L7

N'oubliez pas d'indiquer
vos nom et adresse.



COCHONS ACROBATES



TRIO MUSICAL

Johnson & Johnson

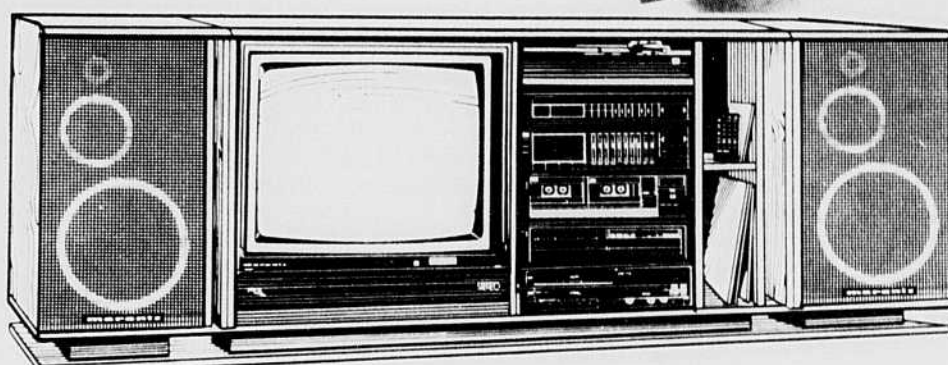
AVEC LA TRIBUNE ON SAIT:
"OU, COMMENT, ET POURQUOI"

MEUBLES **J.H. MORIN** de Windsor

vous fait une
**INVITATION POUR UNE
DEMONSTRATION**

marantz.

Les éléments de chacun des systèmes
MARANTZ sont conçus pour se compléter
parfaitement entre eux, tant par leur
élégance et leur performance.



Quelque soit l'élément choisi, vous êtes assuré de
faire un pas vers la satisfaction visuelle et sonore.

marantz.

La gloire du passé et la
technologie de l'avenir

J.H. MORIN
ET FILS LTEE MEUBLES
79, rue St-Georges, WINDSOR
845-2734

CARTE DE CREDIT
MAISON DISPONIBLE



Vision de Noël par BIRKS

Vous rêvez d'un Noël joyeux? Vous verrez son regard s'illuminer d'émotion à l'ouverture de votre cadeau. Présent parfait! Notre bague de Noël...pour un cadeau à prix exceptionnel.

Conçue et réalisée dans notre studio de joaillerie Birks, cette bague ne porte que des pierres de tailles et de couleurs les plus fines. Six diamants pleine taille encadrant 4 rubis, saphirs, émeraudes ou diamants. Or 18 carats.

Saphirs ou rubis	Diamants	Émeraudes
\$1095	\$1495	\$1695
Valeur de remplacement \$1600	Valeur de remplacement \$2100	Valeur de remplacement \$2350

Uniquement chez **BIRKS**
CARREFOUR DE L'ESTRIE — SHERBROOKE

15626

Magog ressent un besoin criant en soins prolongés

par Gilles PELLOLE
MAGOG — "Avec le plus haut pourcentage de personnes âgées au Québec (12,4 pour cent), la région de Magog est la seule en Estrie à ne pas bénéficier de lits de soins prolongés", a déclaré le directeur des soins professionnels à l'hôpital La Providence de Magog, le Dr Jacques Trudel.

Il a tenu ces propos hier soir, à l'occasion d'une conférence de presse où des personnes touchées par ce problème ont livré de vibrants témoignages.

"Je demande au premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et à la ministre de la Santé, Mme Thérèse Lavoie-Roux, de nous accorder le budget nécessaire pour que nos conjoints et nos parents restent dans leur milieu", a précisé Mme Yvette Thisdale-Fortin avant d'éclater en sanglots.

Agée de 76 ans, l'époux de Mme Fortin est hospitalisé à La Providence depuis le mois de septembre. A cause de l'absence de lits de soins prolongés, M. Fortin devra être transféré à l'hôpital d'Youville de Sherbrooke.

Ceci signifiera pour cet homme très malade une coupure radicale avec son milieu et surtout, la fin des visites quotidiennes de son épouse. De plus, elle-même âgée de 72 ans, celle-ci éprouvera beaucoup de difficultés à se rendre à Sher-

brooke, ne serait-ce qu'une fois par semaine.

Situation urgente

Un autre témoignage poignant a été livré par Mme Cécile Beaudet-Patient qui vit une situation semblable à celle de Mme Fortin. Mme



Cécile Beaudet-Patient

Patient est une des deux dames, avec Mme Rose-Anna Beaupré, qui ont pris l'initiative de faire circuler une pétition demandant la création de 53 lits en soins prolongés à Magog.

Par ailleurs, pour Mme Elise Giguère, dont le père est gravement malade et menacé d'être lui aussi transféré à l'hôpital d'Youville, la situation est urgente: "Il ne mérite pas ce qui va lui arriver. Ce n'est pas juste de vouloir nous séparer de nos vieux parents", a-t-elle expliqué à l'assistance avec beaucoup d'émotion.

Parmi les nombreuses personnalités qui assistaient à la conférence de presse, on notait la présence de plusieurs maires de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog, dont le maire de Ste-Catherine-de-Hatley et président du comité de pression, M. Edouard Légasse, et le maire de Magog, M. Paul-René Gilbert, qui est aussi président du conseil d'administration de l'hôpital La Providence.

M. Légasse a rappelé "l'appui favorable" du député d'Orford, M. Georges Vaillancourt. Invité à la réunion, ce dernier était absent de la réunion car l'Assemblée nationale siégeait hier soir.

"Depuis cinq ans, nous avons l'appui des experts du milieu hospitalier. Des études gouvernementales ont prouvé le besoin évident

de 53 lits ou plus en soins prolongés dans la région. Nous avons besoin d'un budget de 1,2 million \$ pour les trois premières années. Toutefois, les restrictions budgétaires occasionnent des délais, certes inévitables, mais pénibles pour les malades et leur famille", a déclaré M. Légasse.



Yvette Thisdale-Fortin

A la MRC de Memphrémagog Débat public souhaité sur le tourisme

MAGOG (GP) — A quelques semaines de l'adoption du schéma d'aménagement en préparation depuis quatre ans, la Municipalité régionale de comté (MRC) de Memphrémagog se dit prête à vérifier, face à l'opinion publique, l'orientation touristique proposée.

Le préfet, M. Roger Nicolet, répond ainsi à une contestation provenant d'un groupe de citoyens du canton d'Orford: "Nous souhaitons un débat public pour vérifier s'il s'agit d'un simple malentendu quant à notre proposition de planification touristique, ou si le mémoire déposé par le groupe de citoyens d'Orford traduit un malaise fondé sur une réflexion de nos concitoyens".

Selon M. Nicolet, "la clarification recherchée ne pourra être obtenue que par un élargissement du débat public à brève échéance".

Par ailleurs, le préfet rappelle que l'élaboration du schéma d'aménagement et du plan directeur de la station touristique Magog-Orford a fait l'objet de nombreuses consultations publiques, à commencer par le colloque sur l'aménagement du territoire tenu en avril 1983. Il regrette donc que le groupe en question ne se soit pas présenté plus tôt.

"Le conseil de la MRC a entrepris d'importantes démarches pour sensibiliser la population à l'avancement du dossier de déve-

loppement touristique. Jusque là, et sans exception, les populations visées, les responsables de l'industrie touristique directement concernés et les municipalités associées ont tous endossés l'orientation retenue par le plan directeur", déclare M. Nicolet.

"L'orientation du développement touristique proposée par le schéma est donc l'aboutissement d'une réflexion collective. Personne ne peut s'arroger le droit de le bouleverser sans se présenter à nouveau devant l'ensemble de la population de la région", mentionne-t-il enfin, en affirmant que la MRC a rempli son mandat en toute intégrité, dans le respect des volontés du milieu.



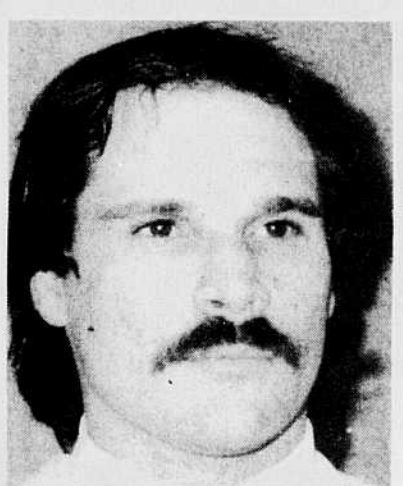
Roger Nicolet

Geste pour empêcher la désintégration des groupes de soutien de jeunesse

par Jacques BOUCHARD

COATICOOK — A la suite des déclarations d'une haute fonctionnaire et de rumeurs persistantes à l'effet que les groupes de soutien aux initiatives jeunesse passeraient sous la juridiction du ministère de l'Industrie et du Commerce, la Jeune chambre économique et du commerce de l'Estrie a déposé un mémoire à l'intention du premier ministre Robert Bourassa pour empêcher la dissolution desdits organismes.

Mme Francine Dumont, fonctionnaire au ministère de l'Indus-



Michel Bisson

trie et du Commerce, aurait déclaré en conversation, lors d'un séminaire tenu récemment à Montréal, que les groupes de soutien aux initiatives jeunesse seraient intégrés aux commissariats industriels.

La nouvelle a eu l'effet d'une bombe puisque, selon Michel Bisson, directeur de Jeunesse Action Coaticook (un de ces groupes de soutien) et président provisoire de la Jeune chambre économique et du commerce de l'Estrie, les deux organismes ont des vocations distinctes.

Les groupes de soutien exercent une activité auprès des jeunes de moins de trente ans dans le démarrage de micro-entreprises tandis que les commissariats se spécialisent surtout dans le secteur industriel (macro-entreprises). Le groupe joue donc un rôle complémentaire et essentiel.

En fait, selon M. Bisson, l'intégration vise essentiellement à réduire l'enveloppe budgétaire destinée aux groupes de soutien qui, dans plusieurs cas, sont déjà aux prises avec certaines difficultés financières.

Il existe 85 groupes de soutien aux initiatives jeunesse au Québec et leur apport économique est essentiel au développement économique des régions, a souligné le directeur. Par l'intégration aux commissariats, les budgets passeraient de 75.000 \$ à 35.000 \$ par groupe de soutien.

Ce programme avait été institué afin de venir en aide aux jeunes tant du milieu rural qu'urbain, désireux de lancer leur propre entreprise.

Le mémoire fait état des réalisations de ces groupes en Estrie, après un an d'existence. En terme quantitatif, les six groupes de soutien à l'oeuvre hors de Sherbrooke, ont traité plus de 752 projets ayant généré la création de 159 entreprises, pour un investissement global de 2,2 millions \$.

De telles données justifient le maintien de ces organismes, juge M. Bisson, et font état de leur impact évident au niveau du développement économique régional.

4 familles de Magog évacuées à cause du feu

MAGOG (GP) — Dix-sept pompiers de Magog ont répondu à une alerte générale, vers 7 h hier matin, pour éteindre un incendie qui a lourdement endommagé une bâtisse où résident quatre familles.

Le feu s'est déclaré dans le toit et il est probable qu'il y ait eu une défaillance du système électrique.

Si les flammes n'ont pas causé trop de dégâts, l'eau a par contre détrempé le toit et endommagé l'intérieur de la maison et les quatre logements.

Les dégâts se chiffrent à 50.000 \$, soit un peu moins de la moitié de la valeur de la maison.

Les quelques 15 personnes qui logeaient dans cette bâtisse située au 245 de la rue St-Patrice Est, ont toutes réussi à évacuer les lieux sans problème.

Les policiers les ont aidées ultérieurement à contacter les organismes humanitaires afin de se procurer des vêtements de dépannage. Elles seront accueillies par des proches au cours des prochains jours.

Lac-Mégantic ouvre un bureau à Montréal

MONTREAL (PC) — La ville de Lac-Mégantic vient de réaliser une première au Québec en ouvrant à Montréal un bureau de prospection et d'investissements afin de relancer son économie.

Le projet de Lac-Mégantic vise à faire la promotion de la main-d'oeuvre de sa région ainsi que de

ses deux principales industries, celles du bois et du vêtement.

Lac-Mégantic veut aussi attirer les industriels; son objectif pour 1987 est de créer via le bureau montréalais 150 nouveaux emplois dans la région.

Le maire Jean-Guy Cloutier a motivé la décision de s'installer à Montréal par le fait qu'elle représente une des plaques tournantes des affaires au pays.

Municipalités en bref

EAST-ANGUS

Alain Lemaire, de la compagnie Cascades, sera le conférencier invité au souper de la Chambre de commerce d'East-Angus, le 29 novembre, à 18 h, à l'Hôtel East-Angus.

M. Lemaire traitera de la parti-

RICHMOND

(GM) — Lors du dernier souper-causerie de la Chambre de commerce de la région de Richmond, M. Georges-Henri Poulin s'est vu décerner le titre de personnalité du mois d'octobre par cet organisme. M. Poulin a reçu ce titre en guise d'appréciation pour son implication et son dévouement au sein de la Chambre de commerce depuis plusieurs années.

Le souper des Fêtes de la paroisse Ste-Bibiane sera servi le 30 novembre, à la salle paroissiale Ste-Bibiane, entre 17 heures et 19 heures.

La guignolée du conseil 1950 des Chevaliers de Colomb de Richmond aura lieu le 30 novembre, entre 10 et 16 heures. Des membres bénévoles parcourront les rues de Richmond et des localités voisines environnantes afin de recueillir les dons qui serviront à confectionner

cipation aux bénéfices en vigueur au sein de son entreprise.

Le porte-parole de la Chambre de commerce, André Leclerc, a souligné que cet événement serait la dernière activité d'importance organisée par le groupe en 1986.

des paniers de Noël destinés aux démunis.

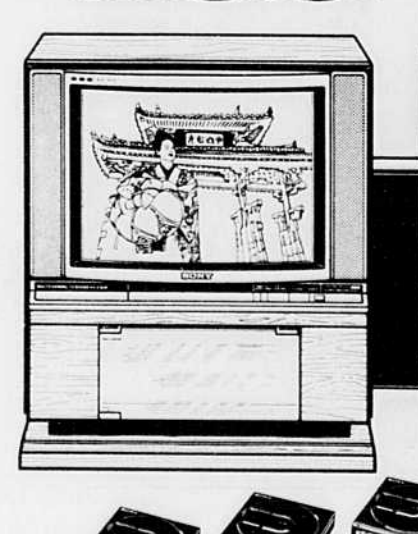
Les autorités municipales ont accepté la demande du Comité des paniers de Noël et verseront une subvention de 250 \$ pour l'année 1986, afin de venir en aide aux familles défavorisées de la municipalité.

Les Dames auxiliaires de la Légion canadienne de Richmond ont été autorisées à parcourir les rues de la municipalité, les 22 et 23 décembre, afin de chanter des chants de Noël devant les résidences de certaines personnes âgées.

La firme Aménatech a été invitée à demander des soumissions pour la réfection de la caserne des pompiers de Richmond ainsi qu'à exécuter la surveillance complète des travaux lorsque ceux-ci seront en marche, conformément aux plans soumis.

Le millionième Walkman de Sony

pourrait vous conduire au Japon sur les ailes de Canadien Pacifique




Avant la fin de l'année, le millionième baladeur Walkman de Sony sera vendu quelque part au Canada.

Pour célébrer l'événement, la personne qui achètera ce Walkman chez un dépositaire autorisé Sony du Canada Ltée méritera un voyage pour deux personnes à Tokyo sur les ailes de Canadien Pacifique.

Et ce n'est pas tout! Si vous achetez un Walkman de Sony, chez un dépositaire autorisé Sony du Canada Ltée, avant le 31 décembre 1986, non seulement courez-vous la chance de gagner un fabuleux voyage au Japon, mais vous pourrez aussi participer au "GRAND CONCOURS UN MILLION DE FOIS MERCI" de SONY.

Voici la liste des prix de ce concours: un magnifique téléviseur Trinitron de 28 po à télécommande (KV-2781R), une chaîne audiophonique haute fidélité de Sony (STR-AV390), une chaîne audiophonique portable avec lecteur de disque compact intégré (CFD-W888), et trois lecteurs de disque compact portatifs (D-7S). Demandez tous les détails chez votre dépositaire Sony du Canada Ltée autorisé.

Choisissez le Walkman de Sony qui vous convient... et courez la chance d'aller vous balader outremer



SRF-F1 Récepteur FM stéréo Sportsband Walkman



WM-F18 Lecteur de cassette stéréo avec correcteur graphique



WM-F107 Lecteur de cassette/recepteur FM stéréo/AM Sports Walkman à pile Ni-Cad à énergie solaire



WM-F45 Lecteur de cassette/recepteur FM stéréo/AM Sports Walkman



WM-F17 Magneto-cassette/recepteur FM stéréo/AM



WM-F41 Récepteur FM stéréo/AM/lecteur de cassette



WM-F43 Récepteur FM stéréo/AM/lecteur de cassette avec correcteur graphique



WM-41 Lecteur de cassette stéréo



WM-F77 Récepteur FM stéréo/AM/lecteur de cassette

Quel que soit votre style de vie... il y a un Walkman qui vous convient!

Sony du Canada Ltée

Sony et Walkman sont des marques déposées de Sony Corporation. Dolby est une marque déposée de Dolby Laboratories Licensing Corporation.

VENTE

liquidation des modèles 86

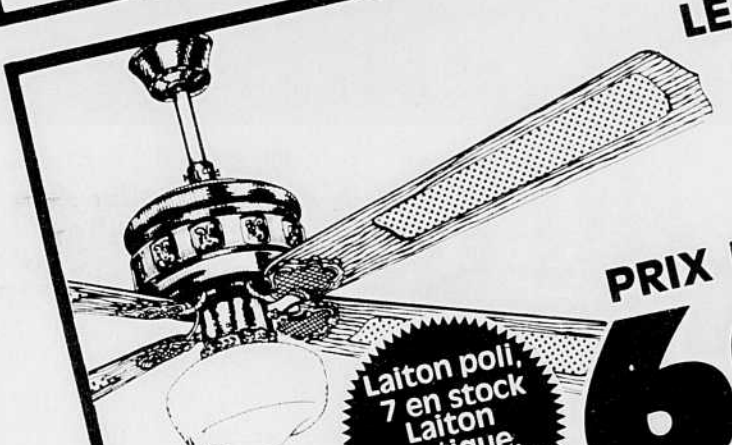
Jusqu'à
70%
de rabais sur
nos ventilateurs.
Venez nous visiter
pour voir
tous nos
spéciaux!



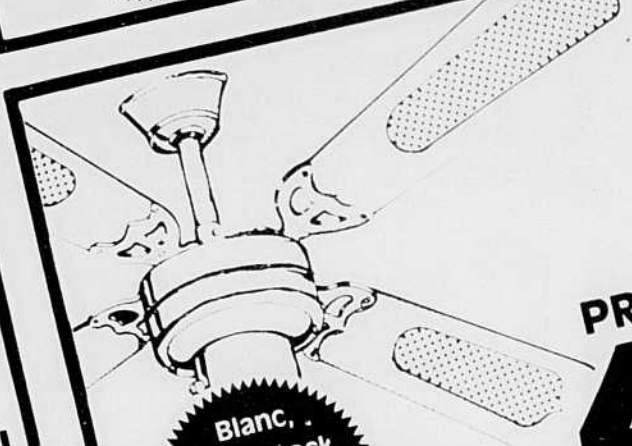
LE MINI HÉRITAGE
• 36 po ou 42 po de diamètre
• 5 pales en bois et rotin
couleurs variées
Rég.: ~~179⁹⁵~~
PRIX DE LIQUIDATION
49⁹⁵\$
125 en stock



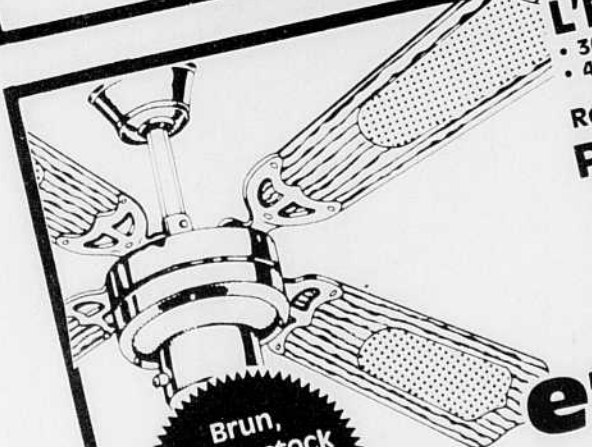
LA BRISE
• 52 po de diamètre
• 4 pales en bois et rotin
Rég.: ~~129⁹⁵~~
PRIX DE LIQUIDATION
59⁹⁵\$
Blanc,
39 en stock
Brun,
18 en stock



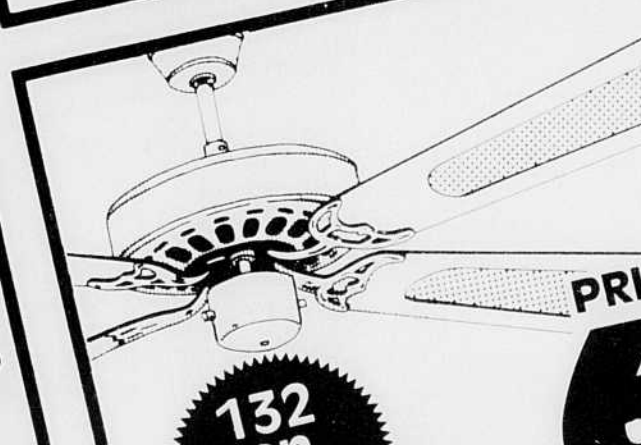
LE MARCO POLO
• 52 po de diamètre
• 4 pales en bois et rotin
Luminaires inclus
Rég.: ~~169⁹⁵~~
PRIX DE LIQUIDATION
69⁹⁵\$
Laiton poli,
7 en stock
Laiton
antique,
29 en stock



LA BRISE
• 42 po de diamètre
• 4 pales en bois et rotin
Rég.: (blanc) ~~99⁹⁵~~
(laiton) ~~119⁹⁵~~
PRIX DE LIQUIDATION
49⁹⁵\$
Blanc,
43 en stock
Laiton,
27 en stock



L'ÉCONOMIQUE I ET II
• 36 et 48 po de diamètre
• 4 pales en bois
Rég.: ~~69⁹⁵~~ et ~~79⁹⁵~~
PRIX DE LIQUIDATION
29⁹⁵\$
et **39⁹⁵\$**
Brun,
102 en stock
Blanc,
41 en stock



LE CARAVELLE
• 52 po de diamètre
• 4 pales en bois et rotin
Blanc
Rég.: ~~139⁹⁵~~
PRIX DE LIQUIDATION
69⁹⁵\$
132 en stock



LA FOIRE
du Ventilateurs
LE MISTRAL I
• 36 po de diamètre
• 4 pales en bois
Brun
Rég.: ~~69⁹⁵~~
PRIX DE LIQUIDATION
39⁹⁵\$
300 en stock



LE BAMBOO
• 52 po de diamètre
• 4 pales en bois et rotin
Rég.: ~~169⁹⁵~~
PRIX DE LIQUIDATION
84⁹⁵\$
Laiton poli
et naturel,
107 en stock
Blanc et naturel,
87 en stock

Tous les ventilateurs annoncés ont
une garantie de 5 à 15 ans
Quantités limitées. Ces soldes se terminent le
29 novembre 1986 ou lors de l'épuisement
de ces marchandises.

**LA FOIRE C'EST
SUP'air!**

Les modèles ou illustrations de cette annonce peuvent différer
des modèles en vente. Nous ne sommes pas responsables
des erreurs typographiques.

La plupart de nos modèles
ont trois vitesses et sont
réversibles.

MONTREAL
7576-78 St-Hubert
270-9653

VERDUN
3966 Wellington
765-8772

ST-LÉONARD
6874 Jean-Talon est
253-4861

LAVAL (DUVERNAY)
1950 boul. de la Concorde
(Galerie Papineau)
662-2720

RIVE-SUD (LONGUEUIL)
3678 Chemin Chambly
(Centre Super Carnaval)
651-6793

QUÉBEC
730 boul. Charest est
641-0072

TROIS-RIVIÈRES
5270 boul. des Forges
372-1520

MONTREAL
3171 Masson
376-0801

DOLLARD DES ORMEAUX
3343 boul. des Sources
(Plaza Centennial)
685-2872

LAVAL (CHOMEDEY)
808 boul. Curé-Labelle
682-2706

RIVE-SUD (ST-HUBERT)
3615 boul. Taschereau
(Plaza Taschereau)
445-3235

QUÉBEC
5401 boul. des Galeries
(adjacent au Carrefour de l'Estrie)
622-4800

SHERBROOKE
3290 boul. Portland
(adjacent au Carrefour de l'Estrie)
821-4287



• COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES
• LIVRAISON PARTOUT AU QUÉBEC
• MOUVEMENT UN LÉGER SURPLUS

Ancienneté globale dans les mines d'amiante

Le président des Métallos dénonce l'attitude de la CSN

par Pierre SÉVIGNY

THETFORD-MINES - Rompant un silence qu'il s'était imposé depuis le début de l'audition sur la reconnaissance ou non de l'ancienneté unique et globale au sein des unités gérées par LAB Chrysotile Inc., le président du Conseil des Métallos de la région de l'Amiante, André Brochu, dénonce vivement l'attitude de certains représentants CSN dans ce dossier.

Les travailleurs miniers, syndiqués aux Métallos, s'opposent à cette ancienneté globale. Néanmoins, M. Brochu reconnaît le fait que la CSN exerce un droit légitime en défendant ce dossier.

Mais, il ne cache pas son inquiétude au regard de certains propos émis par le président du syndicat

CSN des employés à l'heure de la Société Asbestos Ltée, Clément Bélanger, notamment ceux entendus le 12 novembre dernier sur les ondes de la station radiophonique locale. M. Brochu déplore le fait que M. Bélanger ait alors profité de l'occasion pour émettre une opinion qui équivalait à un appel à la vio-

lence. "Je ne veux surtout pas que l'on compare la situation de notre région à celle de Pointe-au-Pic, où un travailleur est décédé lors d'une manifestation."

M. Brochu affirme que les représentants de toutes les parties impliquées au dossier devraient respecter le déroulement des audiences du commissaire du travail au lieu de lancer des propos qui n'ont pour résultat que d'envenimer le climat de la région.

D'ailleurs, M. Brochu explique sa sortie publique par le fait que la CSN ne cesse d'émettre des propos blessants à l'endroit des personnalités politiques du milieu, qui refu-

sent de s'impliquer dans cet éprouvant dossier et aussi envers les témoins jusqu'alors interrogés par le commissaire Denis Tremblay.

Ce dernier précise que les Métallos entendent se défendre énergiquement pour obtenir satisfaction dans ce dossier de l'ancienneté globale, mais non pas au détriment du climat social de la région.



André Brochu

Utilisation sécuritaire de l'amiante: les Métallos espèrent un nouvel appui

THETFORD-MINES (PS) - Les délégués des trois syndicats miniers de la région de Thetford-Mines, affiliés aux Métallurgistes Unis d'Amérique, profiteront de l'assemblée annuelle des Métallos du Québec, pour obtenir un nouvel appui dans leur lutte visant à faire reconnaître l'importance d'utiliser sécuritairement l'amiante.

A cet effet, les Métallos de Lac d'Amiante du Québec et Mines d'Amiante Bell ont préparé une résolution qu'ils soumettront aux par-

ticipants des assises, qui se dérouleront aujourd'hui et demain à Montréal.

Dans un premier temps, la résolution proposée rappelle le fait que le mouvement syndical a toujours exigé des lieux de travail salubres et sécuritaires et que les travailleurs miniers de l'amiante les ont obtenus par de hautes luttes.

Or, compte tenu du fait que le Bureau international du travail, avec la participation du Congrès du travail du Canada, a adopté une convention internationale sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante, au mois de juin dernier à Genève, la délégation régionale souhaite que les Métallos du Québec continuent de revendiquer en ce sens, en collaboration avec la Fédération du Travail et ses affiliés.

Les délégués de la région de Thetford-Mines proposent également que les Métallos, avec la collaboration de tous les syndicats af-

filiiés au CTC, pressent le gouvernement fédéral d'adopter la convention et recommandation internationale sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante.

Grande importance

Président du Conseil des Métallos de la région de l'Amiante et président du syndicat de LAQ, local 7649, André Brochu précise que l'adoption de cette résolution par les Métallos du Québec revêt une grande importance. Selon lui, il est primordial que le Canada donne l'exemple quant à la ratification de la convention de Genève. C'est pourquoi, dit-il, le mouvement syndical se doit de faire connaître officiellement sa position à ce sujet.

Soutenant que les Métallos ont toujours été les vrais défenseurs de l'amiante, M. Brochu se dit confiant au sujet de l'accueil qui sera réservé à la résolution.

Colloque sur le nettoyage par jet d'abrasifs: participation active d'Olimag

THETFORD-MINES (PS) - Dans le but de favoriser une meilleure pénétration du marché, notamment au niveau des petits utilisateurs, la direction de la firme Olimag Inc. de Thetford-Mines entend être très active au colloque sur le nettoyage par jet d'abrasifs, qui se termine aujourd'hui à St-Hyacinthe.

Organisé par l'Association pour l'hygiène industrielle au Québec, ce colloque est le premier du genre à se tenir dans la province. Il aborde le thème sous trois aspects principaux, soit la technologie, la santé-sécurité et la législation.

Porte-parole de Olimag, Jean-Yves Angers fonde de grands espoirs sur les retombées futures de cette session qui devrait réunir au-delà de 200 participants. D'autant plus que l'entreprise interviendra officiellement à deux reprises au cours du colloque et ce, dans le cadre des discussions relatives à l'amélioration de la protection de la santé des travailleurs, préposés au nettoyage par jet d'abrasifs.

Fabricant de l'olivine synthétique, Olimag veut étendre son marché et profitera du colloque pour démontrer que son produit est un excellent substitut à la silice. D'une part, il est moins polluant que la silice et très compétitif comme sable à jet par une réduction de consommation de sable et une augmentation de productivité.

D'ailleurs, deux entreprises des régions de Beauce et Amiante ont été honorées dans le cadre de la récente semaine de la sécurité et santé au travail du fait qu'elles utilisent déjà l'olivine synthétique fabriquée par Olimag, l'une comme jet de sable et l'autre comme sable de moulage dans une fonderie.

L'UPA invite à la prudence

THETFORD-MINES (PS) - Conscient des risques élevés d'accidents de travail en agriculture, l'UPA de la Beauce continue de s'impliquer dans la prévention qui constitue le meilleur moyen de diminuer à plus ou moins long terme l'incidence des accidents en agriculture.

Sous le thème "ensemble, cultivons la prudence!", l'UPA a élaboré une programmation qui s'échelonne jusqu'au début d'avril 1987. Un programme fédéral de développement de l'emploi a permis l'embauche d'une personne-ressource qui secondera les efforts des comités de prévention déjà en place.

Cette sensibilisation à la prévention est importante, compte tenu des statistiques peu réjouissantes à cet effet. Surtout, que tout semble indiquer que l'année qui s'achève aura été une année particulièrement déplorable quant au nombre d'accidents mortels à la ferme.

Face à cette triste réalité, l'UPA de la Beauce veut donc profiter de la période hivernale pour poursuivre sur son territoire le travail de sensibilisation amorcé au cours des années passées. Ainsi, les agriculteurs seront invités à participer à des ateliers de tracteur, de machinerie et de manipulation des animaux, journées ou soirées de prévention, cours de premiers secours, sensibilisation auprès des jeunes de l'élémentaire, semaine de prévention, etc.

Toutes ces activités visent à développer ou à entretenir chez les producteurs agricoles une attitude préventive face à leur travail.

Les syndicats du CEGEP se plaignent

DRUMMONDVILLE - Les trois syndicats du Cégep de Drummondville se plaignent de l'inertie et du désintérêt du conseil d'administration de cet organisme, face aux actuelles négociations de travail.

Dans une déclaration commune faite hier, les enseignants, les professionnels non-enseignants et le personnel de soutien déclarent que la C.A. du Cégep se lave les mains de la situation actuelle et la réfère au niveau provincial sans prendre position.

"Pourtant, dit Mme Jocelyne Proulx, présidente par intérim du syndicat du personnel de soutien (CSN), le Cégep tient beaucoup à son droit de gérance, mais, dans le cas qui nous occupe, se refuse de l'exercer."

Toute cette affaire a été enclenchée par les syndicats qui ont demandé et obtenu une assemblée spéciale du conseil d'administration pour traiter exclusivement des négociations, réunion qui a duré plus de trois heures mardi soir.

"Ce qu'on souhaitait, disait hier M. Donald Grondin, secrétaire-trésorier du syndicat des professionnels non-enseignants (CSN), c'est un certain appui du c.a., un certain plancher de protection. La rencontre fut décevante: les membres du c.a. n'ont rien dit, n'ont prononcé aucune parole, ni pris aucune position sur les questions fondamentales présentement en jeu".

Devant l'échec de cette rencontre, le secrétaire du syndicat des professeurs (CFQ), M. Yves Proulx, est amer: "Il semble que le seul langage que comprennent les autorités du Cégep, c'est celui des arrêts de travail. Tant qu'on n'en fait pas, on ne nous écoute pas". Même réaction pour M. Grondin: "Nous sommes allés à cette réunion du c.a. pour perdre notre temps et faire rire de nous autres".

Les trois syndicats se plaignent que la seule proposition déposée au c.a., par le représentant étudiant, n'a même pas été appuyée pour fins de discussions. "Ce n'était rien d'engageant pourtant, le proposeur demandait seulement une accélération des procédures de négociation provinciale", constate M. Proulx.

Pour Mme Jocelyne Proulx, il apparaît évident que le c.a. du Cégep a remis globalement toute la négociation au Conseil du Trésor et n'accepte même pas, sur le plan local, d'être sensibilisé sur la question.

MISE AU POINT

Dans notre annonce de bagages parue dans La Tribune du 25 novembre, veuillez noter que la mallette No 52134 n'est malheureusement pas disponible.

Nous nous excusons de cet inconvénient.

SEARS

16228

MISE AU POINT

Dans la circulaire "Sears pour Noël" insérée dans La Tribune du 24 novembre, veuillez noter qu'à la page 22, l'écharpe offerte à moitié prix n'est pas en laine d'agneau, mais bien en 100% laine.

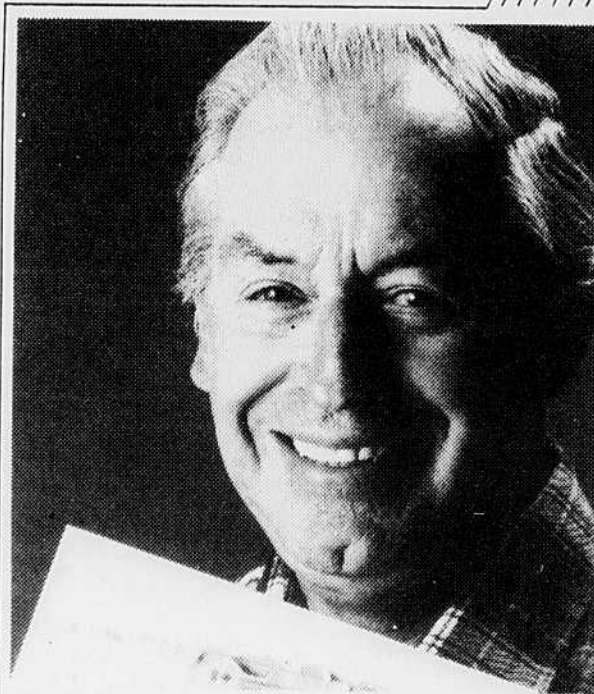
Dans la circulaire "Sears pour Noël" insérée dans La Tribune du 26 novembre, veuillez noter que les mi-bas illustrés en page 8 ne sont pas disponibles.

Nous nous excusons de ce contretemps.

SEARS

16229

Le Régime de pensions du Canada se rapproche du Régime de rentes du Québec



Au moment de leur création, en 1966, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec étaient identiques de sorte que sans égard à votre lieu de résidence ou de travail au Canada, vos contributions et vos prestations étaient alors les mêmes.

Avec le temps, des différences sont apparues entre les deux régimes au niveau des prestations. Mais grâce à une étroite collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces, des changements au Régime de pensions du Canada ont été apportés de façon à ce que les deux régimes soient plus près l'un de l'autre en termes de bénéfices. Ces modifications n'affectent AUCUNEMENT la Pension de la sécurité et de la vieillesse. Ces changements entreront en vigueur le 1er janvier 1987.

Ces changements, dont certains sont présentés dans cette page, garantissent à tous les Canadiens et Canadiennes que leur Régime de pensions continue de les protéger.

Au Québec, ces changements ne concernent que les résidents du Québec qui n'ont contribué qu'au Régime de pensions du Canada comme le personnel des forces armées, les employés de la GRC, les juges fédéraux et les résidents québécois qui travaillent hors Québec. Le Régime de rentes du Québec demeure inchangé.

LA RETRAITE SOUPLE: CHOISIR LE MOMENT DE SA RETRAITE

Avec ces changements, quel que soit le régime auquel vous contribuez, vous pourrez commencer à recevoir votre pension de retraite entre 60 et 70 ans. La base de calcul est la rente de retraite à 65 ans. Le montant de votre rente sera moindre si vous prenez votre retraite avant 65 ans et pourrait être plus élevé si vous la prenez après 65 ans. Pour chaque mois d'écart entre l'âge de 65 ans et le moment de votre retraite, votre rente sera ajustée en plus ou en moins de 0,5% jusqu'à un maximum de 30%. La réduction est définitive si vous prenez votre retraite avant 65 ans.

LES PRESTATIONS D'INVALIDITÉ DU RPC SERONT PLUS ÉLEVÉES

Si vous êtes reconnu invalide, vous recevrez la même allocation quel que soit le régime auquel vous contribuez. La prestation d'invalidité maximum en 1987 sera d'environ \$35,00\$ par mois.

Avant les changements, les personnes qui contribuaient au Régime de pensions du Canada recevaient un peu moins que celles qui contribuaient au Régime de rentes du Québec. Désormais, les deux régimes seront identiques sur ce point.

LE REMARIAGE

Comme c'est déjà le cas pour le Régime de rentes du Québec, le Régime de pensions du Canada continuera de verser une prestation de survivant aux personnes qui se remariaient. Si le versement de votre prestation de survivant avait été interrompu par un nouveau mariage, elle sera réinstaurée si vous en faites la demande. Par contre, les prestations ne seront pas payées rétroactivement.

LE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Pour que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec continuent de s'appuyer sur des fondations économiquement solides, les contributions payées par les employeurs et les

employés augmenteront graduellement. Pour les cinq prochaines années, le taux actuel de 3,6% augmentera de 0,2% par année. En 1991, la contribution totale sera donc de 4,6%. Employeurs et employés paieront chacun 2,3%; les travailleurs autonomes paieront 4,6%. Les taux de contributions aux deux régimes continueront d'être identiques pour au moins les cinq prochaines années.

POUR EN SAVOIR PLUS LONG.

Si vous aviez besoin de renseignements supplémentaires, composez sans frais le numéro

de téléphone qui suit ou postez ce coupon à l'adresse suivante:

RPC - INFO
CASE POSTALE 5400
SUCCURSALE «D»
SCARBOROUGH, ONTARIO
M1R 5E8

1-800-387-8690

S'il-vous-plait,
faites-moi parvenir tous
les renseignements
☐ en français
☐ en anglais

à propos de:

- ☐ La pension de retraite
- ☐ Les prestations d'invalidité
- ☐ Les prestations de décès et de survivants
- ☐ La division des «droits à pension»
- ☐ Les différentes possibilités quant à l'âge de la retraite
- ☐ Le financement du Régime de pensions du Canada

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROV. _____

CODE POSTAL _____



Le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec,
ils nous rapprochent les uns des autres.



Santé et Bien-être social
Canada

Health and Welfare
Canada

Canada



UN VOYAGE AU BOUT DU MONDE AVEC VOTRE CARTE MONDIALE

DEMANDEZ VOTRE MASTERCARD^{MD} DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

Voici votre chance de gagner un voyage pour deux personnes en Orient. Demandez, d'ici le 31 janvier 1987, votre carte MasterCard de la Banque de Montréal. Dès l'approbation de votre demande, vous serez automatiquement inscrit au concours. Aucun achat, aucune avance de fonds n'est nécessaire. Le voyage vous mènera à Tokyo, Beijing, Hong Kong, Singapour et Bangkok !

Il y a 2 grands prix comprenant chacun 2 billets d'avion en première classe, des hôtels de luxe, des spectacles et la plupart des repas. En plus, les gagnants obtiendront un crédit de \$5 000 à leur compte MasterCard.

AUTRES PRIX EN CRÉDIT MASTERCARD.

Même si vous ne remportez pas un voyage au bout du monde, MasterCard peut quand même vous faire gagner \$5 000, \$1 000, \$500 ou \$100 crédités à votre compte MasterCard. En tout, il y a 215 prix secondaires.

MASTERCARD... LE CHOIX LOGIQUE

Plus que jamais, MasterCard est le choix qui s'impose: il n'y a pas de frais pour l'obtenir, aucuns frais annuels, aucuns frais de transactions*. Et plus de 4 500 000 établissements dans plus de 170 pays l'acceptent !

De plus, d'ici le 31 janvier, elle vous donne la chance de partir à la découverte de l'Orient... la grande muraille, la Cité interdite, le Palais d'été et bien d'autres choses toutes plus exotiques les unes que les autres.

Vous trouverez tous les détails du concours dans toutes les succursales de la Banque de Montréal. Renseignez-vous !

Sans frais. Sans complication.



C'est le bon sens même.

^{MD}Marque déposée de MasterCard International Inc. La Banque de Montréal est un usager inscrit.
* Aucun intérêt si vous réglez le solde mensuel au plus tard à la date d'échéance.



Banque de Montréal

Le nouveau débat sur la loi 101 au Québec

Aucun problème linguistique

— Le ministre John Ciaccia

par Lia LÉVESQUE
QUÉBEC (PC) — Il n'existe aucun problème linguistique au Québec.

C'est ce qu'a répété inlassablement hier le ministre de l'Énergie et des Ressources, John Ciaccia, lorsqu'interrogé par quelques journalistes à sa sortie de la période des questions.

Le ministre Ciaccia est un des députés anglophones de l'ouest de Montréal. Il est l'un des deux députés qui, en 1974, avaient voté contre la Loi 22 du premier ministre Bourassa, qui faisait du français la langue officielle du Québec.

Hier, le ministre Ciaccia a démontré un peu d'impatience devant le retour du débat linguistique. "C'est dommage qu'on essaie de créer un problème qui n'existe pas. Le problème linguistique n'existe pas au Québec. Le gouvernement libéral n'a créé aucun problème. Ce sont les questions tendancieuses, les présuppositions, les spéculations

qui créent les problèmes."

M. Ciaccia a même haussé légèrement le ton devant l'insistance des journalistes à parler d'un conflit linguistique qui resurgit à Montréal. "Comme on ne trouve pas de problème à reprocher au gouvernement, on crée celui-là. Si vous voulez en créer un problème, faites-le sans moi", s'est-il exclamé.

Pas les anglophones

Le ministre Ciaccia a aussi cherché à défendre ses collègues anglophones du conseil des ministres.

"Ni moi, ni mes collègues ministres anglophones n'ont fait pression sur le gouvernement" pour assouplir la Loi 101 ou généraliser l'affichage bilingue au Québec. "Ce sont des rumeurs, ça. On est trop occupé par nos dossiers pour faire ça", se défend-il.

Sans nommer qui que ce soit, le ministre accuse certaines person-

nes d'alimenter délibérément le débat linguistique et de laisser entendre "des choses".

"On essaie trop d'animer le débat linguistique au Québec. Je n'aime pas ça. Je n'aime pas ça parce qu'on avait un climat social assez sain. On a des problèmes économiques dont il faut s'occuper. Essayer de créer une atmosphère de débat linguistique, ça n'a pas sa place, ce n'est pas nécessaire."

Quant au recul du premier ministre Bourassa, qui a évoqué cette semaine la possibilité de limiter l'affichage bilingue à certains quartiers anglophones de Montréal, M. Ciaccia se montre plus discret. Pour lui, "il ne s'agit pas de savoir si c'est acceptable ou non". Il s'agit plutôt d'"examiner toutes les possibilités en attendant le jugement de la Cour d'appel".

Personnellement, M. Ciaccia refuse de se prononcer. "Moi, je m'occupe de mes dossiers."



John Ciaccia

Un ralliement de 101 personnalités

par Rolande PARENT

Tour de ville

MONTREAL (PC) — La question linguistique au Québec est sur la voie de rassembler des gens aux positions idéologiques et partisanes passablement différentes.

Corinne Côté-Lévesque, Pierre Marc Johnson, Camille Laurin, Yvon Charbonneau, Louis Laberge, Gérald Larose, Gilles Rhéaume et Raymond Lévesque se retrouveront en effet sur la même tribune le 13 décembre en soirée, au Centre Paul-Sauvage, pour témoigner de leur attachement au Québec français.

Ils seront parmi les 101 personnalités qui se sont laissées convaincre par la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal (SSJB-M) et le Mouvement Québec français de l'importance de se retrouver au cœur d'un rassemblement populaire intitulé "101 fois: Québec je t'aime en français".

En conférence de presse hier, Nicole Boudreau de la SSJB-M a indiqué que ce samedi-là constituera le point de départ de la mobilisation des Montréalais en réplique aux politiques du gouvernement du Québec qui "compromettent grandement le caractère français du Québec".

Outre la population en général, les principaux groupes invités à participer à ce rassemblement sont les membres de l'Assemblée nationale, les députés du Québec siégeant à Ottawa, les membres du conseil municipal de Montréal, les dirigeants de la Chambre de Commerce de Montréal, les commissaires de la CECM et Alliance Québec.

Un tour de ville inusité sera proposé en après-midi à 500 personnes qui prendront place à bord d'autobus réservés pour cette occasion. On promet un tour de ville qui fera prendre conscience que le cœur français de l'Amérique, Montréal, est en danger.

Les autobus sillonneront les rues du centre-ville et autres secteurs où l'affichage est fait de moins en moins en français et de plus en plus en anglais.

Ce tour de ville sera commenté par dix personnalités, promet-on.

Mais l'action de la SSJB-M ne s'arrête pas là. Six mois après le lancement de la campagne "Ne touchez pas à la loi 101", et considérant "la charge à fond de train contre la loi 101 du gouvernement libéral", la SSJB-M enclenchait hier la deuxième partie de sa lutte, de concert avec le Mouvement national des Québécois.

Quelque 50.000 \$ serviront à acheter les différents supports matériels de cette campagne, dont 200.000 sacs de matière plastique, ou, sur un cœur rose, on a écrit "Québec je t'aime en français".

On compte que chaque sac sera utilisé au moins trois fois, que le message y étant inscrit sera vu par un très grand nombre de gens et que le fait de porter ce sac créera un mouvement de sympathie spontanée entre ceux qui l'utiliseront.

Par ailleurs, la SSJB-M promet de tenter un rapprochement auprès des jeunes afin de les attirer dans la bataille linguistique.

Rémillard doit rassurer les Français

PARIS (PC) — Arrivé mercredi matin à Paris où il doit notamment présider en fin de semaine le conseil d'administration de l'agence francophone de coopération culturelle et technique, A.C.C.T., le ministre québécois des Relations internationales M. Gil Rémillard, a dû d'emblée rassurer des parlementaires français qui s'inquiétaient d'un éventuel amendement de la loi 101 et a estimé, devant eux, qu'il y avait un risque de retour du mouvement indépendantiste au Québec si la province ne trouvait pas sa place dans la fédération.

Invité à prononcer un discours à l'Assemblée nationale devant une quarantaine de parlementaires français membres des groupes d'amitié France-Québec, du sénat et de la chambre, le ministre, qui a prononcé un véritable plaidoyer pour la francophonie, a en effet abordé le débat constitutionnel et le devenir politique du Québec en déclarant devant les députés et sénateurs: "Les années 1980 marqueront quant à elles la fin d'une ambivalence issue celle-là du mouvement indépendantiste. Il ne faudra pas pour autant conclure que l'idée d'indépendance n'existe plus au Québec. Non, elle est toujours là et pourra revivre encore plus fort si un gouvernement fédéraliste profondément québécois comme le nôtre ne peut redonner au Québec sa place de partenaire majeur dans la fédération canadienne".

"Nous Québécois, a répété à plusieurs reprises le ministre Rémillard, nous recherchons dans le cadre fédératif les moyens de préserver, de conforter et d'élargir notre identité".

Débat salubre pour le PQ

QUÉBEC (PC) — La reprise du débat linguistique a fouetté le Parti québécois et ravivé le militantisme dans ses rangs affirme le directeur général du PQ, M. Alain Marcoux.

"Le Parti libéral a commis une erreur très grave en ouvrant ce débat sur la langue et en agressant les Québécois dans ce qu'ils ont de plus cher. Les Québécois ont toujours souhaité que ce problème soit réglé. Quand tu touches à la langue, tu touches à la fierté nationale, au cœur même des Québécois francophones", affirme l'ancien ministre au cours d'une entrevue téléphonique.

"Les sondages l'ont démontré: la loi 101 est considérée comme la loi la plus satisfaisante de l'ancien gouvernement. Le dépôt des deux projets de loi 140 (qui fusionne les trois organismes qui veillent à l'application de la loi) et 142 (qui permet aux allophones d'avoir des services en anglais dans le réseau des affaires sociales) a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase: auparavant, quand Herbert Marx a cessé de poursuivre ceux qui contreviennent aux dispositions sur l'affichage, quand Lise Bacon annonce qu'elle va modifier le mandat de l'Office de la langue française, quand Louise Robic s'adresse en anglais au communautés culturelles, on y voyait des gestes disparates perçus isolément.

"Mais ces projets de loi ont démontré qu'il y a une volonté politique de bilinguisme le Québec et c'est ce que les gens ont compris."

Le Parti québécois, encore mal remis de sa défaite électorale, en a profité pour prendre le leadership d'une campagne qui dit "Touchez pas à la loi 101". Elle a regroupé différents groupes de pression qui avaient pris leur distance avec le PQ.

"La reprise du débat linguistique a eu un effet de ralliement de nos militants et des citoyens en général qui voient que l'on s'attaque à ce que le PQ a fait de meilleur."

Combiné aux sept documents de réflexion préparés par le Parti québécois depuis quelques mois, cela a entraîné une revitalisation du parti, soutient M. Marcoux.

VOUS AVEZ DOUBLE INTÉRÊT À PLACER CHEZ NOUS

GAGNEZ JUSQU'À

21%*

D'INTÉRÊT POUR LA 1^{re} ANNÉE

1. PLACEZ AVEC INTÉRÊT AVANTAGEUX!

La Caisse d'établissement de l'Estrie vous offre des taux d'intérêt garantis avantageux pour vos dépôts à terme. Pour tout nouveau dépôt (excluant les renouvellements) souscrit au comptoir ou auprès d'un de nos conseillers, d'un montant entre 1 000 \$ et 60 000 \$ placés pour 1 an ou plus:

MONTANT DU PLACEMENT	1 an	TERMES 3 ans	5 ans
1 000 \$ - 1 999 \$	8 1/2 %	9 1/2 %	10 1/2 %
2 000 \$ - 60 000 \$	8 3/4 %	9 3/4 %	10 3/4 %

(*) Taux en vigueur le 2 novembre 1986, sujets à fluctuations sans préavis.

+1/2%

2. *CONCOURS "DOUBLEZ VOTRE INTÉRÊT"

Courez la chance de doubler l'intérêt de votre placement pendant la première année, jusqu'à concurrence de 21%.

Comment participer? Pour chaque tranche de 1 000 \$ de dépôt par année, recevez un coupon de participation. Ex: dépôt à terme de 15 000 \$ pour 3 ans = 45 chances de gagner.

Pour être admissible à ce concours, vous devez effectuer un dépôt minimum de 1 000 \$ et maximum de 60 000 \$ d'ici le 31 décembre 1986. Le montant maximum sur lequel sera versé le double intérêt a été fixé à 25 000 \$.

Le tirage au sort du nom du gagnant se fera le 8 janvier 1987. Les règlements de ce concours sont disponibles à la Caisse d'établissement de l'Estrie ou auprès des conseillers.

21%

POUR UN SERVICE PERSONNALISÉ, DEMANDEZ LA VISITE D'UN CONSEILLER EN ÉPARGNE ET PLACEMENT.



la caisse d'établissement de l'Estrie

Dès le 17 novembre 86

Nouvelle adresse:

Caisse d'établissement de l'Estrie

951, rue Haut-Bois

C.P. 1890

Rock Forest, 821-2951

La Caisse d'établissement de l'Estrie est une institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec.

NOËL EN PRIMEUR

Des couleurs plus lumineuses, plus nettes que jamais

Une reproduction claire, nette et précise

Magnétoscope VHS CZ-2006

- syntonisation 100 canaux, compatible avec le câble
- télécommande sans fil à quinze fonctions accès direct
- minuterie programmable 4 événements/14 jours
- recherche visuelle • enregistrement automatique à commande simplifiée (OTR)
- mise sous tension automatique

MAINTENANT 499⁹⁵ \$

EXCLUSIF

Téléviseur couleur FST 21 po. CX-2046

- réception des émissions en stéréobilingues • syntonisateur 103 canaux, compatible avec le câble
- télécommande à accès direct à 21 touches • entrées pour raccordement audio/vidéo et de sortie audio

Garantie 50 mois

Une petite merveille de commodité

Lecteur de disque compact portatif XR-P9

- tête de lecture à trois rayons laser
- courant continu ou alternatif
- Casque d'écoute HR-MV4

★ offert gratuitement à l'achat du XR-P9

749⁹⁵ \$

Téléviseur couleur FST 15 po. CX-466

- syntonisateur électronique 127 canaux, compatible avec le câble
- télécommande à accès sélectif à 21 touches • entrées pour raccordement audio/vidéo

499⁹⁵ \$

CHATEAUGUAY
ATELIERS ÉLECTRONIQUES
BROSSEAU
100, boul. d'Anjou
Châteauguay 692-1878

SHERBROOKE
G. DOYON TV SON INC.
1112, Conseil
Sherbrooke 565-3177

GRANBY
ATELIERS ÉLECTRONIQUES
BROSSEAU
31, Evangéline
Granby 378-0139

COATICOOK
BRUNELLE ÉLECTRONIQUE INC.
10, Main ouest
Coaticook 849-3608

ST-HUBERT
ATELIERS ÉLECTRONIQUES
BROSSEAU
3256, Grande Allée
St-Hubert 678-3430

WATERLOO
CENTRE ÉLECTRONIQUE
JOLICOEUR INC.
6003, Foster
Waterloo 539-1808

SPEC ÉLECTRONIQUE

PLUS DE 80 MAGASINS AU QUÉBEC, AVEC SERVICE.

CHRYSLER OSE ENCORE!

3,9%
FINANCEMENT
24 MOIS

6,9% 36 MOIS
7,9% 48 MOIS
9,9% 60 MOIS

LA DERNIÈRE FOIS, LES AUTRES FABRICANTS
N'ONT PAS OSÉ VOUS OFFRIR UN SI BAS TAUX. POUVEZ-VOUS
VOUS PERMETTRE D'ATTENDRE ENCORE?

LA VOITURE 
ÉDITION CANADIENNE

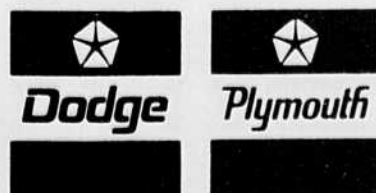
DODGE ARIES 86/87 • PLYMOUTH RELIANT 86/87

CAMIONS DODGE 

DAKOTA 87

DODGE RAM 50 86/87 • PICKUPS LÉGERS DODGE RAM 86/87
WAGONNETTES RAM 86/87 • FOURGONNETTES RAM 86/87

Pour un temps limité!
Détails chez les concessionnaires Dodge et Plymouth.



*Aux acheteurs qualifiés, Chrysler offre, à l'achat des modèles 86 et 87 en promotion et en stock chez les concessionnaires participants, du financement à 3,9% pour le plein montant financé pour la durée totale du con-

trat, maximum de 24 mois; on peut se prévaloir d'un contrat de 36 mois à un taux de 6,9% ou de 48 mois à un taux de 7,9% ou de 60 mois à un taux de 9,9% aux mêmes conditions. Détails chez les concessionnaires participants.

NOTRE SEULE AMBITION,  ÊTRE LES MEILLEURS!

LES BAS PRIX DE JANVIER MAINTENANT

PLUS BESOIN D'ATTENDRE APRÈS NOËL

TROUVEZ UN MEILLEUR PRIX LORS DES VENTES D'APRÈS NOËL ET NOUS VOUS REMBOURSERONS LA DIFFÉRENCE + 10% DE CETTE DIFFÉRENCE

SANYO

VHR 2350
Vidéo VHS

Le choix d'un appareil vidéo est difficile, dites-vous? Pas depuis que Sanyo vous offre son dernier-né, le VHR 2350. Tout y est: Câble-compatible, Télécommande infra-rouge, Image par image, Pré-programmation 14 jours, etc. etc. Mais le plus spectaculaire de ses avantages... c'est le prix!

ACCÈS DIRECT

499⁹⁵



VALEUR SUPÉRIEURE



SYNTHÉTISATEUR NUMÉRIQUE

240 WATTS TOTAL

LA PUISSANCE À UN PRIX ABORDABLE



VALEUR EXCLUSIVE

MAGASINEZ & COMPARÉZ

SANYO

Chaîne stéréo de haute qualité comprenant un amplificateur de 240 watts (total), un synthétiseur numérique avec stations pré-réglées, un égalisateur graphique à 5 niveaux, un magnétocassette jumelé avec doublement rapide, une table tournante semi-automatique et deux haut-parleurs à 3 voies. Une occasion en or!

799⁹⁵

SANYO EM 2621

La technologie Sanyo est à votre portée. Dans tous ses détails les plus intéressants: cuisson en 3 étapes, départ différé, sonde thermique et j'en passe... à ce prix, c'est l'achat de l'année! Le four micro-ondes EM 2621, demandez-le par son nom.

ENSEMBLE DE CUISSON CORNING valeur 99⁹⁵ pour 49⁹⁵

399⁹⁵

AVEC SONDE THERMIQUE POUR UN MEILLEUR CONTRÔLE DE LA CUISSON

1 PIED CUBE

STÉRÉO AUCUN ADAPTEUR REQUIS

SANYO

Le téléviseur 91 C650 de Sanyo est un appareil vraiment extraordinaire. Avec son convertisseur de 102 canaux, sa télécommande infra-rouge permettant l'affichage à l'écran et surtout son décodeur stéréo intégré, voilà un achat plus que sensé!

SONORITÉ EXCEPTIONNELLE

749⁹⁵

RECOMMANDÉ PAR LE GUIDE DU CONSOMMATEUR

SANYO MGR 61

Un stéréo personnel très économique, am-fm, cassette ajustée aux critères de qualité SANYO... un achat unique dans les annales de la stéréophonie.

MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX

59⁹⁵

DOUBLE CASSETTE POUR UNE UTILISATION PLUS FACILE

SANYO



Nul besoin de vanter les mérites et l'importance d'un répertoire mais il faut absolument vanter le dernier-né de ces appareils, le 155. Rien de moins que génial, compact, simplifié au maximum et plus efficace que jamais, le 155, le genre Sanyo à la portée de toutes bourses.

149⁹⁵

SANYO

RADIO 3 PIÈCES DÉTACHABLES



Avec son système de double synchronisation, sa capacité d'englobement à 2 bandes, de la radio ou d'une autre source, son égalisateur de fréquence, ses entrées d'unosonore et d'optionnel, le C-37 de Sanyo est vu à un avenir plus que brillant.

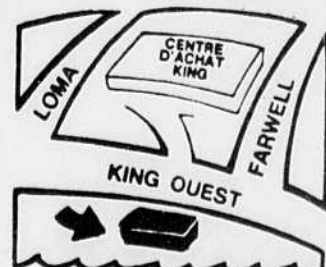
249⁹⁵

Ces spéciaux sont disponibles à tous nos magasins

SUPER MAGASIN PRINCIPAL

2222 RUE KING OUEST

566-0261



RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE CREDIT MAISON

ATLANTIQUE

Nous avons les plus bas prix et ça, on vous le garantit par écrit. NOUS REMBOURSONS LA DIFFÉRENCE PLUS **10%**

LES MEILLEURS PRIX
LE MEILLEUR CHOIX
LE MEILLEUR SERVICE
140 MAGASINS
UN POUVOIR D'ACHAT INCROYABLE!

ATLANTIQUE
AUSSI AVANCÉ QUE LA TECHNOLOGIE DE NOS PRODUITS
IMAGE ET SON